

# Filière Ovine et Caprine

Revue trimestrielle de la Fédération Interprofessionnelle Caprine et Ovine Wallonne  
1<sup>er</sup> trimestre 2014 – N° 46

## Devenir membre de la Ficow

En devenant membre de la Ficow, vous bénéficiez de ses services et vous recevez sa revue trimestrielle.

Pour s'affilier(\*) :

verser une cotisation annuelle de 12 €, sur le compte BE66 1030 1015 3443 (*communication : cotisation*).

(\*) Les membres de l'AWEOC et du GREPO sont affiliés automatiquement par leur association.

## Ont contribué à la rédaction de ce numéro:

Louise Bovesse (Université de Namur)  
François Claine (Université de Namur)  
Christel Daniaux (FICOW)  
Marianne Raes (Université de Namur)  
Philippe Vandiest (FICOW)

F.I.C.O.W.

Chaussée de Namur, 47  
5030 Gembloux  
Tél. : 081/62 74 47  
Fax : 081/60 04 46  
E mail : ficow@ficow.be

## Conseil d'administration

Jean Devillers – Président

V. Marlaire - GREPO  
J. Rappe – AWEOC  
M. Remy – ARSIA  
N. Kirschvink – FUNDP  
A. Granados – FWA  
J. Dupuis - GRECOL

## Permanents

Philippe Vandiest  
Christel Daniaux

## Sommaire

Sources d'économie dans l'alimentation des brebis	P. 3
Management de l'agneau en période néonatale : identification des facteurs de risque. Analyse des pratiques d'élevage en Wallonie	P. 10
La sélection ovine française : Profils de 2 exploitations sélectionneuses	P. 15
Résultats 2011 des exploitations caprines en France	P. 26



## Le mot de la Fédération

Philippe Vandiest – FICOW

La restructuration des Conseils de filière décidée par le Ministre de l'Agriculture, Carlo Di Antonio, se concrétise progressivement. Ainsi, en novembre dernier a été créée l'asbl SoCoPro (Service opérationnel du Collège des Producteurs) qui doit accueillir, début février dans ses locaux à Namur, le personnel des 11 Conseils de filière. Ce personnel se verra alors rapidement proposer un contrat de travail pour le SoCoPro, les conventions en cours dont bénéficient les Conseils de filière se terminant le 28 février. Ce nouvel organisme servira d'appui au Collège des Producteurs, autre structure prochainement mise en place par le Ministre, qui réunira principalement des agriculteurs issus de l'ensemble des secteurs agricoles mais aussi les syndicats, le secteur de la transformation et les représentants des consommateurs. Ce collège devrait permettre l'implication directe des agriculteurs dans la définition et la mise en place des politiques agricoles et d'informer le Ministre des attentes et besoins des agriculteurs. Les agriculteurs qui y siégeront seront désignés lors de réunions sectorielles. L'incertitude quant au devenir des quelques personnes chargées d'encadrement technique dans les secteurs porcin, avicole, ovin et caprin est aujourd'hui levée suite à la volonté du Ministre de réorganiser l'encadrement du secteur de l'élevage autour de l'Association Wallonne de l'Élevage (AWE). Celle-ci étendra donc ses activités au-delà du secteur bovin et intégrera les personnes concernées sur son site de Ciney début février également. A l'heure de lire ces lignes, les transferts du personnel de la FICOW vers Namur et Ciney auront probablement déjà été faits.

Quelques décisions concernant les modalités d'application de la prochaine politique agricole européenne en Wallonie ont été annoncées par le Ministre de l'Agriculture, Carlo Di Antonio. Parmi celles-ci l'octroi d'une **prime couplée de 25 € à la brebis mais pas à la chèvre**. La FICOW avait demandé que les deux secteurs soient soutenus mais la décision prise a été justifiée, nous a-t-on dit, par le souhait

de soutenir la production de viande et pas celle du lait. La justification avancée ne tient pas la route car l'octroi d'une aide couplée se fait pour soutenir un secteur vulnérable sur le plan économique et pas la production d'une catégorie de produit, viande ou lait. C'est du moins la définition faite à l'article 68 du règlement de l'actuelle PAC.

La prime à la brebis, les éleveurs la devront à la FICOW, qui s'est battue seule pour l'obtenir, mais aussi au Ministre Carlo Di Antonio, qui s'est toujours montré très attentif envers les difficultés rencontrées par les éleveurs de moutons et de chèvres et qui a reconnu la FICOW comme son interlocuteur direct dans ce dossier. Nous ne pouvons que le remercier vivement même si nous regrettons que le secteur caprin n'ait pas été considéré.

La réforme de la politique agricole européenne aura d'autres répercussions que l'octroi d'une aide couplée au secteur ovin. De nouvelles mesures liées à l'octroi de primes agri-environnementales devraient être instaurées en 2015 tandis que des mesures présentes aujourd'hui devraient disparaître ou être révisées. Parmi celles-ci, la mesure relative à la détention d'animaux de races locales menacées semble être une des plus compromises, ce qui pourrait mettre en sérieuse difficulté les éleveurs de moutons qui se sont engagés dans la gestion de réserves naturelles avec des ovins de ces races et pour qui l'apport de la prime liée à la détention de ces animaux (30 € /femelle) est parfois crucial. En effet, en cas de suppression de cette prime, la perception d'une aide couplée à la brebis (25 €) n'est pas à envisager systématiquement par ces éleveurs comme une compensation car elle ne leur est pas garantie du fait qu'il y aura un critère de production à respecter (non encore défini). Le but d'une prime couplée est de soutenir une activité agricole en difficulté ... ou une production, selon les définitions faites, mais pas une activité dont l'objectif est avant tout environnemental.



# SOURCES D'ÉCONOMIE DANS L'ALIMENTATION DES BREBIS

Philippe VANDIEST – FICOW

La rentabilité de l'élevage ovine n'est pas toujours satisfaisante. L'améliorer est difficile car elle dépend pour beaucoup des performances de la race détenue et des conditions de vente des animaux. Et chacun sait qu'on ne change pas de race du jour au lendemain et que les conditions de vente sont ce qu'elles sont, les créneaux commerciaux ne se bousculant pas aux portes des exploitations ovines.

Il est cependant possible d'améliorer sa rentabilité en réduisant ses charges, pour autant qu'il y ait des charges superflues à éliminer et des charges nécessaires à réduire. Et souvent il y en a. Pensons aux bassins de minéraux achetés sans se poser la question de savoir si c'est bien nécessaire, aux aliments bouchonnés donnés à des animaux rationnés qui apprécieraient tout autant un aliment All Mash, aux traitements vermifuges et aux vaccinations faits systématiquement plutôt qu'avec raison. Les exemples sont nombreux mais souvent inhérents à des principes auxquels les éleveurs ne veulent pas déroger tant ils sont convaincus de leur bien fondé, comme compléter des agneaux sous la mère en prairie quelle que soit l'abondance d'herbe.

**Il est cependant une charge importante qui peut être réduite sans pour autant devoir modifier ses principes ; il s'agit de l'achat d'aliments concentrés. Adapter les apports d'aliments concentrés aux besoins des animaux et en connaissance de la valeur alimentaire du fourrage, réduire la complé-**

**mentation en aliments concentrés en distribuant un fourrage de qualité et en exploitant les réserves corporelles de la brebis allaitante, opter pour des aliments ayant le meilleur rapport composition / prix sont quelques exemples qui permettent de réduire cette charge.**

## L'alimentation, un poste coûteux

L'alimentation, et plus particulièrement l'achat d'aliments concentrés, est la charge la plus importante en élevage ovine et ce quelle que soit la conduite d'élevage : production d'agneaux de bergerie, production d'agneaux d'herbe ou gestion de réserves naturelles. La synthèse de comptabilités technico-économiques tenues chez des éleveurs professionnels en Wallonie en 2006 a montré qu'en production d'agneaux de bergerie et d'herbage, les charges alimentaires par femelle présente étaient en moyenne de l'ordre de 40 % des charges opérationnelles totales. A lui seul, le poste « achat de concentrés » atteignait 30 % du montant total des charges opérationnelles (**Tableau 1**). Aujourd'hui, compte tenu du coût élevé des aliments, cette part a encore augmenté. Dans des plans prévisionnels de rentabilité, on peut évaluer entre 30 et 50 % la part du poste « achat de concentrés » dans le montant total des charges opérationnelles selon le type de production (**Tableau 2**). A noter que le terme « concentré » regroupe les aliments commerciaux

TABLEAU 1 - RÉPARTITION DES CHARGES OPÉRATIONNELLES (EN €) (comptabilités 2006)

Conduite d'élevage	Charges alimentaires			Charges sanitaires	Autres charges	Charges opérationnelles totales
	Concentrés	Autres	Total			
<b>Production d'agneaux de bergerie</b>	32,5 (28,9 %)	15,7	48,1 (42,8 %)	7,7	56,6	<b>112,5</b> (100 %)
<b>Production d'agneaux d'herbe</b>	29,2 (30,8 %)	11	40,2 (42,4 %)	5,8	54,5	<b>94,9</b> (100 %)
<b>Gestion de réserves naturelles</b>	13,7 (23,3 %)	1,4	15,1 (25,7 %)	3,1	40,5	<b>58,8</b> (100 %)

TABLEAU 2 - RÉPARTITION DES CHARGES OPÉRATIONNELLES (PLANS PRÉVISIONNELS 2013)

Conduite d'élevage	Achat de concentrés	Frais sanitaires	Charges opérationnelles totales
Production d'agneaux de bergerie	51,4%	10,5%	100,0%
Production d'agneaux d'herbe	40,7%	13,7%	100,0%
Gestion de réserves naturelles	48,5%	7,6%	100,0%

et les aliments simples (céréales, tourteaux, pulpes de betteraves, pellets de luzerne,...) achetés pour l'auto-composition de mélanges.

### Evaluer au plus juste les besoins alimentaires de ses brebis

TABLEAU 3 - SCHÉMAS CLASSIQUES D'ÉLEVAGE

Production d'agneaux de bergerie	Production d'agneaux d'herbe
Rentrée des brebis en bergerie au 01/12 Agnelages au 01/01 Sevrage des agneaux à 10 semaines → besoins à couvrir en bergerie : - 4 semaines de gestation - 10 semaines d'allaitement	Rentrée des brebis en bergerie au 01/01 Agnelages au 01/03 Sortie en prairie le 10/04 → besoins à couvrir en bergerie : - 6 semaines de gestation - 6 semaines d'allaitement

*Si les aliments sont chers pour tous, ils le sont surtout pour les éleveurs à faible effectif qui ne bénéficient pas de remise de prix pour achat de quantités importantes et qui les achètent en sacs. Rattachées à la brebis, les économies qu'ils peuvent faire sont donc plus importantes. Aussi, les exemples développés par la suite seront à leur intention.*

Les besoins alimentaires des brebis dépendent principalement de leur état physiologique. Ces besoins

- en énergie, en protéines, en calcium et en phosphore - sont les plus faibles lorsqu'elles sont taries ou en début de gestation, s'accroissent durant les 6 dernières semaines de gestation, atteignent leur maximum durant les 3 premières semaines d'allaitement qui suivent l'agnelage et régressent ensuite progressivement jusqu'au sevrage de leurs agneaux.

Ils dépendent aussi du poids de la brebis, mais constituer des lots d'animaux de poids homogènes ne permet pas de faire des économies d'aliments. Une brebis plus légère ingèrera moins de fourrage du fait de sa capacité d'ingestion plus faible et devra recevoir une quantité d'aliment concentré quasi identique à celle d'une brebis plus lourde pour que ses besoins soient couverts. Il est cependant intéressant de constituer des groupes d'animaux de poids comparables si le troupeau présente une hétérogénéité de poids ne fût-ce que pour éviter que les brebis costaudes ne bousculent à l'auge les brebis plus légères pour s'accaparer leur aliment.

**En fin de gestation**, si un diagnostic de gestation a été réalisé, grouper les brebis en fonction de leur portée et les soigner en conséquence plutôt que de les soigner sur base d'une prolificité

TABLEAU 4 - VALEURS ALIMENTAIRES D'UN FOIN DE PRAIRIE PERMANENTE FANÉ PAR BEAU TEMPS (exprimées en matière sèche et en matière fraîche)

Récolte	MS (%)	UFL	PDIN (gr)	PDIE (gr)	Ca (gr)	P (gr)	Encombrement (UEM)
1 <sup>er</sup> cycle – coupe au 25/05 Début épiaison	100	0,80	85	91	4,60	3,20	1,30
	85	0,68	72	78	3,91	2,72	1,11
1 <sup>er</sup> cycle – coupe au 10/06 Épiaison	100	0,72	69	82	4,20	3,10	1,53
	85	0,61	59	69	3,57	2,63	1,30
1 <sup>er</sup> cycle – coupe au 25/06 Floraison	100	0,63	58	73	3,90	3,10	1,69
	85	0,54	49	62	3,31	2,63	1,44
2 <sup>ème</sup> cycle – Repousses de 7 semaines après 1 <sup>ère</sup> coupe	100	0,79	100	99	5,60	3,20	1,29
	85	0,67	85	85	4,76	2,72	1,10

UFL : Unité Fourragère Lait; PDIN (PDIE) : Protéines Digestibles dans l'intestin grêle (PDI) permises par l'azote (N) (l'énergie (E)) apporté par l'aliment; Ca : calcium; P : phosphore; UEM : Unité d'Encombrement Mouton

TABLEAU 5 - VALEURS ALIMENTAIRES ET PRIX DES ALIMENTS CONCENTRÉS (au 15/10/2013)

Aliment	UFL	PDIN (gr)	PDIE (gr)	Prix sacs / 500 kg (€)	Prix rendu soufflé /2,5 T (€)
Escourgeon	0,95	69	87	278	230
Pulpes sèches de betteraves	0,88	57	83	326	274
Pellets de luzerne 17-18% MAT	0,62	103	91	420	290
Tourteau de soja 49	1,06	338	233	625	-
Tourteau de lin expeller	0,97	220	172	554	-

moyenne ou sur base des besoins de la majorité n'engendre que très peu d'économie, surtout lorsque la prolificité moyenne s'écarte de 1,5 pour se rapprocher de 2.

Ainsi, soigner 10 brebis sur base d'une portée moyenne de 1,6 agneaux (résultat moyen des races Texel, Suffolk, Hampshire, Ile de France) équivaut, en terme de quantité totale d'aliment distribué, à soigner distinctement 6 brebis portant 2 agneaux et 4 portant 1 agneau.

Les séparer permet une petite économie par rapport au fait de les soigner sur base des résultats de la majorité, c'est-à-dire sur base des besoins des brebis portant 2 agneaux ... ce qui se fait très souvent. Ainsi pour 10 brebis pesant 70 kg :

- selon que l'on considère une production classique d'agneaux de bergerie ou une production classique d'agneaux d'herbe (**Tableau 3**)
- avec un foin récolté à l'épiaison (**Tableau 4**)
- avec comme aliments disponibles de l'escourgeon et du tourteau de soja 49 (**Tableau 5**)
- en calculant les rations sur base des besoins moyens des 6 dernières semaines de gestation (**Tableau 6**)
- selon les prix du 15 octobre 2013 (prix / 500 kg en sacs) appliqués par une société

installée en Wallonie (**Tableau 5**)

soigner spécifiquement les 4 brebis portant 1 agneau permet d'économiser 4 € en production d'agneaux de bergerie (8,4 kg d'escourgeon et 2,8 kg de tourteau de soja 49) et 6 € en production d'agneaux d'herbe (12,6 kg d'escourgeon + 4,2 kg de tourteau de soja 49).

Si cette économie est faible, elle est pourtant à prendre puisqu'il est vivement déconseillé de soigner des brebis portant 1 agneau sur base des besoins des brebis portant 2 agneaux pour éviter des difficultés à l'agnelage (agneaux trop gros).

C'est **en période de lactation** que les **économies les plus importantes** peuvent être faites. Comme pour la gestation, bon nombre d'éleveurs soignent leurs brebis sur base des besoins de la majorité d'entre elles. Or les besoins d'une brebis allaitant un agneau ayant une croissance moyenne de 300 gr /jour sont bien différents de ceux d'une brebis allaitant 2 agneaux ayant une croissance moyenne quotidienne de 250 gr (**Tableau 6**). Ainsi, avec les mêmes aliments que ceux utilisés en gestation et avec un même troupeau de 10 brebis suivies de 16 agneaux, soigner distinctement les 4 brebis allaitant 1 agneau permet d'économiser 31 € en production d'agneaux de bergerie (56,8 kg d'escourgeon et 24 kg de tourteau de soja 49)

TABLEAU 6 - BESOINS ALIMENTAIRES DES BREBIS (source : INRA)

	BESOINS D'ENTRETIEN	
	Brebis de 60 kg	Brebis de 70 kg
UFL	0,71	0,80
PDI (gr)	57	64
Ca (gr)	4,00	4,50
P (gr)	3,00	3,50
CI (UEM)		
Pour note d'état de 2 à 2,5	1,9	2,2
Pour note d'état de 3 à 3,5	1,7	2,0
Pour note d'état > 3,5	1,6	1,8

TABLEAU 6 SUITE - BESOINS ALIMENTAIRES DES BREBIS (source : INRA)

BESOINS DE GESTATION								
	Poids de la portée (kg)	Brebis de 60 kg			Brebis de 70 kg			
		5	6	7	5	7	9	11
Semaines -6 et -5 avant agnelage	UFL	0,80	0,81	0,82	0,88	0,90	0,93	0,96
	PDI (gr)	83	88	93	90	100	111	121
	Ca (gr)	6,30	7,00	7,30	7,00	8,00	9,00	10,00
	P (gr)	3,60	3,70	3,80	4,10	4,40	4,70	4,90
	CI (UEM)	1,26	1,32	1,40	1,64	1,58	1,71	1,65
Semaines -4 et -3 avant agnelage	UFL	0,93	0,97	1,02	1,02	1,09	1,14	1,24
	PDI (gr)	107	112	117	114	133	146	169
	Ca (gr)	3,20	3,50	3,70	8,50	10,10	11,70	13,30
	P (gr)	4,00	4,20	4,30	4,50	4,90	5,30	5,70
	CI (UEM)	1,26	1,32	1,40	1,64	1,58	1,71	1,65
Semaines -2 et -1 avant agnelage	UFL	1,13	1,21	1,30	1,22	1,37	1,50	1,63
	PDI (gr)	121	132	143	129	150	172	188
	Ca (gr)	4,30	4,70	13,30	11,10	13,80	16,50	19,10
	P (gr)	4,70	4,80	5,30	5,20	5,80	6,50	7,10
	CI (UEM)	1,26	1,32	1,40	1,64	1,58	1,71	1,65

BESOINS DE LACTATION (à ajouter aux besoins d'entretien, sauf CI)						
		Croissance de la portée (gr /jour) entre 10 et 30 jours après l'agnelage				
		150	250	350	450	550
De 1 <sup>ère</sup> à 3 <sup>ème</sup> semaine	UFL	0,60	0,90	1,20	1,65	1,95
	PDI (gr)	65	100	130	180	210
	Ca (gr)	5,40	8,40	11,40	15,60	18,00
	P (gr)	2,30	3,50	4,80	6,50	7,50
	CI (UEM) Pour note d'état de 2 ou 3	1,48	1,72	1,96	2,20	2,44
De 4 <sup>ème</sup> à 6 <sup>ème</sup> semaine	UFL	0,50	0,70	1,00	1,40	1,60
	PDI (gr)	52	80	110	155	180
	Ca (gr)	4,50	6,90	9,60	13,50	15,60
	P (gr)	1,90	2,90	4,00	5,60	6,50
	CI (UEM) Si note d'état de 3 Si note d'état de 2	1,85 + 0,15	2,15 + 0,15	2,45 + 0,20	2,75 + 0,20	3,05 + 0,15
De 7 <sup>ème</sup> à 10 <sup>ème</sup> semaine	UFL	0,35	0,55	0,75	1,00	1,15
	PDI (gr)	40	60	80	110	130
	Ca (gr)	3,00	4,80	6,30	8,70	9,90
	P (gr)	1,30	2,00	2,60	3,60	4,10
	CI (UEM) Si note d'état de 3 Si note d'état de 2	1,70 + 0,15	1,90 + 0,20	2,05 + 0,15	2,25 + 0,15	2,35 + 0,25
De 11 <sup>ème</sup> à 14 <sup>ème</sup> semaine	UFL	0,20	0,30	0,45	0,60	0,70
	PDI (gr)	25	35	50	65	75
	Ca (gr)	1,80	2,40	3,60	4,80	4,80
	P (gr)	0,80	1,00	1,50	2,00	2,30
	CI (UEM) Si note d'état de 3 Si note d'état de 2	1,60 + 0,25	1,65 + 0,35	1,75 + 0,25	1,85 + 0,20	1,95 + 0,15

CI : capacité d'ingestion

et 22 € en production d'agneaux d'herbe (40 kg d'escourgeon + 17,6 kg de tourteau de soja 49).

### Distribuer un foin de qualité

Plus un foin est récolté jeune, plus il est riche en énergie (UFL) et en protéines (PDIN et PDIE) et moins il est encombrant (UEM) dans le rumen (**Tableau 4**). On gagne deux fois : la brebis en mange plus et il est plus riche. Distribuer un fourrage de qualité aux brebis permet donc de pouvoir équilibrer les rations en apportant nettement moins d'aliments concentrés que si le fourrage est de piètre qualité. C'est la **plus importante source d'économie alimentaire** qui soit.

Pour les brebis à l'entretien (tarées) et en début de gestation, un foin, quel qu'il soit, suffit pour couvrir les besoins alimentaires. Ce n'est plus le cas en fin de gestation où même un foin de qualité s'avère insuffisant pour couvrir les besoins. Ainsi, une brebis de 70 kg portant 2 fœtus (7 kg de poids de portée à la naissance) devra être complétée de 100 gr d'escourgeon et de 50 gr de tourteau de soja 49 si elle reçoit un foin récolté précocement, et de 525 gr d'escourgeon et de 120 gr de tourteau de soja 49 si elle reçoit un foin récolté tardivement (stade floraison). Dans cet exemple, la qualité du foin permet donc d'économiser 425 gr d'escourgeon et 70 gr de tourteau de soja 49 par jour et par brebis. Pour une troupe de 10 brebis considérées gestantes de 2 agneaux et conduites pour la production d'agneaux de bergerie, cela représente 45 € d'économie sur la période de gestation durant laquelle elles sont complétées. Pour 10 brebis conduites pour la production d'agneaux d'herbe, l'économie est de 68 €.

En lactation, l'intérêt de distribuer un bon foin se poursuit. Pour une brebis allaitant 2 agneaux dont la croissance quotidienne cumulée est de l'ordre de 500 gr, le fait de distribuer un jeune foin ou un foin tardif durant les trois premières semaines de lactation nécessite une complémentation de 250 gr d'escourgeon et de 250 gr de tourteau de soja 49 par jour ou de 725 gr d'escourgeon et de 375 gr de tourteau de soja 49. La qualité du foin permet d'économiser 475 gr d'escourgeon et 125 gr de tourteau de soja 49 par jour et par brebis.

Durant les 3 semaines suivantes, la distribution de foin de qualité s'accompagne de l'apport de 75 gr d'escourgeon et de 60 gr de tourteau de soja

49, et celle d'un foin tardif de 650 gr d'escourgeon et de 225 gr de tourteau de soja 49. L'économie quotidienne due à la qualité du foin est dans ce cas de 575 gr d'escourgeon et de 165 gr de tourteau de soja 49 par brebis.

Enfin, de la 6<sup>ème</sup> à la 10<sup>ème</sup> semaine de lactation, et pour autant que les brebis soient toujours en bergerie, la distribution d'un foin de qualité ne nécessite plus qu'une complémentation de 360 gr d'escourgeon par jour alors que celle d'un foin récolté tardivement nécessite encore une complémentation de 850 gr d'escourgeon et de 115 gr de tourteau de soja 49. L'économie quotidienne engendrée par la qualité du foin est de 490 gr d'escourgeon et de 115 gr de tourteau de soja 49 par jour.

Le bilan de la période de lactation chiffre l'économie en aliment concentré due à la distribution d'un foin récolté précocement (stade début épiaison) par rapport à celle d'un foin récolté tardivement (stade floraison) à 157 € pour une troupe de 10 brebis suitées de 2 agneaux et conduites pour la production d'agneaux de bergerie, et à 99 € pour une même troupe conduite pour la production d'agneaux d'herbe.

### Exploiter les réserves corporelles des brebis en début de lactation

Soigner correctement ses brebis entre la période de lutte et l'agnelage permet d'avoir des animaux en bon état corporel à la mise bas et qui présentent des réserves pouvant être valorisées. Cette valorisation se fait en réduisant les apports alimentaires énergétiques par rapport aux besoins, ce qui induit l'utilisation des réserves de l'animal pour compenser le manque d'apports et donc son amaigrissement. Cette valorisation des réserves corporelles ne peut excéder 6 semaines et ne peut porter que sur des animaux en bonne condition, c'est-à-dire présentant une note d'état d'au moins 2,5.

La note d'état traduit le degré d'embonpoint de l'animal. Elle est évaluée sur une échelle de 1 (rachitique) à 5 (très gras) par pression de la paume de la main sur les vertèbres au niveau de la selle pour apprécier la prééminence de l'apophyse épineuse et des apophyses transverses des vertèbres.

Une note de 3 se traduit par (**Figure 1**) :

- des apophyses épineuses peu prééminentes, lisses et arrondies pouvant être détectées en ef-

fectuant une pression

- des apophyses transverses arrondies et bien recouvertes, que les doigts ne détectent que par une pression relativement ferme
- une noix dessinant une courbe légèrement convexe

Pour les brebis présentant une note d'état corporel de 2,5 à 3, la réduction des apports énergétiques peut être de l'ordre de 70 % des besoins d'entretien durant les 3 premières semaines de lactation et de 35 % pour les 3 suivantes. Si leurs réserves sont plus abondantes (note d'état supérieure à 3), la réduction des apports énergétiques peut être encore plus importante et être équivalente aux besoins d'entretien durant les 3 premières semaines de lactation et de 50 % de ceux-ci les 3 suivantes (**Tableau 7**).

Dans l'exemple développé précédemment portant sur l'intérêt de distribuer un bon foin en période de lactation, les brebis sont considérées comme en bon état corporel (note de 3) et les apports énergétiques quotidiens (besoins d'entretien plus besoins inhérents à la production laitière) ont été réduits durant les 6 premières semaines de lactation d'un équivalent de 0,60 fois les besoins d'entretien. L'économie totale est de 119 UFL pour les 3 premières semaines de lactation et de 57 UFL pour les 3 suivantes, soit 176 UFL au total. C'est l'équivalent de 185 kg d'escourgeon, soit 52 € pour une troupe de 10 brebis conduites pour la production d'agneaux de bergerie ou d'herbage.

### Maîtriser le rapport qualité / prix des composants des mélanges auto composés

Lorsque le choix d'un aliment se fait uniquement en fonction de ses valeurs alimentaires et non pas sur un éventuel composant recherché, tel un acide aminé spécifique, il y a lieu d'être attentif à

**TABLEAU 7 - POTENTIEL DE VALORISATION DES RÉSERVES CORPORELLES EN PÉRIODE DE LACTATION**

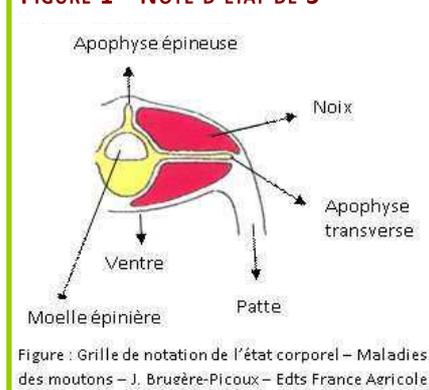
Catégorie de femelle	Note d'état à la mise bas	Variation max. de la note durant les 6 <sup>èmes</sup> semaines de lactation	Déficit toléré en apport alimentaire énergétique (UFL)		
			Semaines 1 à 3	Semaines 4 à 6	Moyenne semaines 1 à 6
Brebis	2,5 à 3	-0,6	0,71 x BE	0,34 x BE	0,60 x BE
	3,5 à 4	-1,0	1,00 x BE	0,50 x BE	0,85 x BE
Brebis âgées	3,5 à 4	-0,6	0,71 x BE	0,34 x BE	0,60 x BE
Agnelles	3,5 à 4	-0,5	0,47 x BE	0,23 x BE	0,40 x BE

BE : besoins d'entretien

son rapport valeurs alimentaires /prix.

Ainsi, si le seul objectif est d'apporter des protéines, le tourteau de soja 49 est plus intéressant que le tourteau de lin expeller (**Tableau 5**). Un kilo de tourteau de lin expeller équivaut à 0,6 kg de tourteau de soja 49 plus 0,4 kg d'escourgeon. Autrement dit, on peut remplacer 1 kg de soja (0,625 €) par 1,67 kg de lin (0,925 €) tout en réduisant l'apport d'escourgeon de 0,67 kg (-0,187 €). Ce remplacement n'est pas économiquement intéressant, son coût étant de 0,113 € par kg.

**FIGURE 1 - NOTE D'ÉTAT DE 3**



Les pellets de luzerne sont également très coûteux en regard de leur valeur alimentaire. Remplacer 1 kg de pellets (0,420 €) par 400 gr de pulpes sèches de betteraves (0,130 €) et 250 gr de tourteau de soja 49 (0,156 €) permet d'économiser 0,134 €.

Ces montants d'économie semblent minimes, mais avec un foin ordinaire (récolté au stade épiaison) soigner 10 brebis (considérées gestantes de 2 agneaux et allaitantes de 2 agneaux) pour la production d'agneaux de bergerie ou d'herbage avec du tourteau de soja 49 plutôt qu'avec du tourteau de lin expeller permet malgré tout une économie de respectivement 17 et 16 €.

### Distribuer un aliment adapté aux besoins des animaux

Connaître les besoins de ses animaux permet aussi de s'orienter vers un aliment adéquat et d'éviter de distribuer des aliments inutilement trop riches.

Les aliments du commerce sont présentés comme convenant à toutes les brebis, qu'elles soient à l'entretien, en gestation ou en lactation avec un ou deux jeunes. Seule la quantité est à adapter. Par rapport à des aliments auto-composés par l'éleveur, ils ont l'avantage d'être très appétents et parfois aussi plus sécurisants vis-à-vis de certains troubles, comme l'acidose par exemple. Ce sont en fait des aliments passe-partout, qui conviennent sans vraiment convenir. Trop riches en gestation, corrects en lactation avec un jeune, trop pauvres en lactation avec deux jeunes et trop riches en fin de gestation et en période de tarrissement. Les adapter aux besoins réels de ses brebis en y ajoutant tantôt un peu de céréales, tantôt un peu de tourteau permet aussi de faire des économies. Mais attention ! Mieux vaut les laisser ainsi plutôt que de le faire innocemment comme le font certains éleveurs qui y rajoutent des quantités irréfléchies de céréales uniquement pour en atténuer le prix. Pourquoi dans ce cas acheter un aliment à composition bien définie pour la défaire ensuite ?

### En conclusion ...

Utiliser un foin de qualité permet de réduire considérablement l'apport d'aliments concentrés nécessaire pour couvrir les besoins des brebis. C'est la principale source d'économie dans l'alimentation des brebis. Plus un foin est jeune, plus il est riche et plus la brebis peut en ingérer. Connaître ses valeurs alimentaires permet d'adapter au plus juste la composition du complément à apporter et d'en maîtriser la quantité. Faire analyser un foin pour connaître sa valeur énergétique et protéique coûte 6 € dans un laboratoire d'un Office Provincial Agricole. Connaître ses teneurs en calcium et en phosphore coûte 6 € de plus. Un faible investissement, de surcroît vite rentabilisé ...

D'autres sources d'économie existent telles la valorisation des réserves corporelles des brebis qui permet de réduire les apports énergétiques, l'utilisation d'aliments ayant le meilleur rapport "valeurs alimentaires / prix" et l'utilisation d'aliments dont la richesse protéique est en rapport avec les besoins des animaux. Les économies engendrées par ces différentes sources sont parfois minimes mais, ajoutées l'une à l'autre, le montant global qui en résulte est appréciable.

Le principal exemple d'économie développé précédemment l'a été à l'extrême puisqu'il a comparé les besoins en aliments concentrés durant les périodes de gestation et de lactation selon que l'on utilisait un foin récolté très précocement (début épiaison) ou tardivement (floraison). Son but était que les différences soient marquantes afin de montrer pourquoi les satisfactions des éleveurs sur la rentabilité de leur élevage sont parfois toutes différentes aussi.

Toutes les sources d'économie développées engendrent ensemble un potentiel de réduction des charges alimentaires de 306 € pour une troupe de 10 brebis menées la production d'agneaux de bergerie et de 263 € pour la production d'agneaux d'herbe (**Tableau 8**).

**TABLEAU 8 - ECONOMIES DE CHARGES ALIMENTAIRES ENGENDRÉES PAR LES DIFFÉRENTES SOURCES DÉVELOPPÉES**

Sources d'économie	Troupe de 10 brebis de prolificité de 1,6	
	Production d'agneaux de bergerie (en €)	Production d'agneaux d'herbage (en €)
"alimentation des brebis gestantes selon leur portée" au lieu de "ration pour 2 agneaux escomptés"	4	6
"alimentation des brebis allaitantes selon le nombre d'agneaux allaités" au lieu de "ration pour 2 agneaux allaités"	31	22
Utilisation d'un "foin de qualité" au lieu d'un "foin tardif"		
- en gestation	45	68
- en lactation	157	99
Valorisation des réserves corporelles durant les 6 <sup>èmes</sup> semaines de lactation	52	52
Utilisation de "tourteau de soja 49" au lieu de "tourteau de lin expeller"	17	16
<b>TOTAL</b>	<b>306 €</b>	<b>263 €</b>

La connaissance des facteurs susceptibles d'influencer le taux de mortalité des agneaux à la naissance et dans les jours qui suivent celle-ci est un point d'intérêt majeur pour les éleveurs. La maîtrise de cette mortalité représente en effet un enjeu économique important en élevage ovin viande et est tout simplement synonyme d'une bonne gestion du troupeau. Chez nos voisins français et britanniques pour ne citer que ceux-ci, plusieurs études se sont attachées non seulement à détailler les pratiques d'élevage liées au management de l'agneau nouveau-né mais aussi à mettre en lumière des facteurs dits de risque au sein de ces pratiques capables d'influencer le taux de mortalité des agneaux en période périnatale. Aucun projet de ce type n'avait jusqu'ici été lancé au sein des élevages wallons. Certes, la taille de notre cheptel et la professionnalisation de notre élevage ne sont pas comparables à celles observées Outre-Quévrain et Outre-Manche mais pourquoi vivre sans cesse dans l'ombre de nos voisins européens alors qu'il nous est possible de générer NOS propres observations.

Les objectifs de notre étude étaient ainsi (1) d'évaluer le taux de mortalité à la naissance et jusqu'à l'âge de 1 mois des agneaux nés au sein d'un panel d'élevages wallons et (2) d'identifier les pratiques d'élevage capables d'influencer ce taux de mortalité.

Les premiers résultats issus de cette étude vous sont proposés ci-après.



## MANAGEMENT DE L'AGNEAU EN PÉRIODE NÉONATALE : IDENTIFICATION DES FACTEURS DE RISQUE

### ANALYSE DES PRATIQUES D'ÉLEVAGE EN WALLONIE

Louise Bovesse<sup>(1)</sup>, Marianne Raes<sup>(1)</sup>, Philippe Vandiest<sup>(2)</sup> et François Claine<sup>(1)</sup>

(1) Département de Médecine Vétérinaire, Université de Namur; (2) FICOW

#### Méthodologie et déroulement de l'enquête

Cette enquête rétrospective a été conduite auprès de 32 élevages ovins répartis sur l'ensemble du territoire wallon entre le mois d'août et le mois d'octobre 2013. Un questionnaire manuscrit a été présenté aux éleveurs participants soit directement au travers d'une visite d'exploitation, soit par téléphone. Ce questionnaire a été subdivisé en trois volets principaux : une **photographie**

**de l'élevage** (situation géographique, nombre de femelles mises à la reproduction, race(s) élevée(s), nombre d'années d'expérience de l'éleveur,...), les **résultats de la dernière campagne d'agnelages** (taux de mortalité, nombre de femelles gestantes,...) et, enfin, les **pratiques de gestion d'élevage** (utilisation de cases d'agnelages, assistance aux agnelages, recours à l'allaitement artificiel,...).

En raison de leur grande diversité de taille, les

élevages enquêtés ont été répartis en 4 catégories sur base du nombre de femelles mises à la reproduction par période de lutte (x):

- *Catégorie 1* : x compris entre 10 et 20 (n=8)
- *Catégorie 2* : x compris entre 20 et 50 (n=8)
- *Catégorie 3* : x compris entre 50 et 100 (n=8)
- *Catégorie 4* : x supérieur à 100 (n=8)

En outre, le taux de mortalité a été subdivisé de la manière suivante :

- taux de mortalité à la naissance
- taux de mortalité durant la première semaine de vie
- taux de mortalité entre la première semaine de vie et le premier mois de vie

## Résultats

### 1. Photographie des élevages enquêtés

La majeure partie des troupeaux ciblés par cette étude sont situés en provinces de Namur (n=16) et du Luxembourg (n=8). Pour 84 % des personnes interrogées, l'élevage du mouton reste une activité exercée à titre complémentaire. Le nombre médian (minimum – maximum) d'animaux femelles âgés de plus de 6 mois est égal à 33 (8-250) dans les exploitations où cette activité est qualifiée de complémentaire et à 240 (210-780) où elle s'exerce à titre principal.

Un ensemble de 14 races ovines est enregistré au

sein de cette étude. Les plus fréquemment rencontrées sont (nombre total de brebis, % des élevages enquêtés) : Romane (597, 12.5%), Texel français (397, 34.4%), Ardennais roux (338, 9.4%), Vendéen (297, 9.4%) et Ile de France (254, 34.4%). Les Texel et Texel français sont présents dans près de la moitié des élevages rencontrés. Si le premier est bien souvent élevé seul au sein de troupeaux de faible effectif (catégories 1 voire 2), l'élevage du Texel français est souvent conjoint à celui d'une autre race au sein de cheptels de taille plus conséquente.

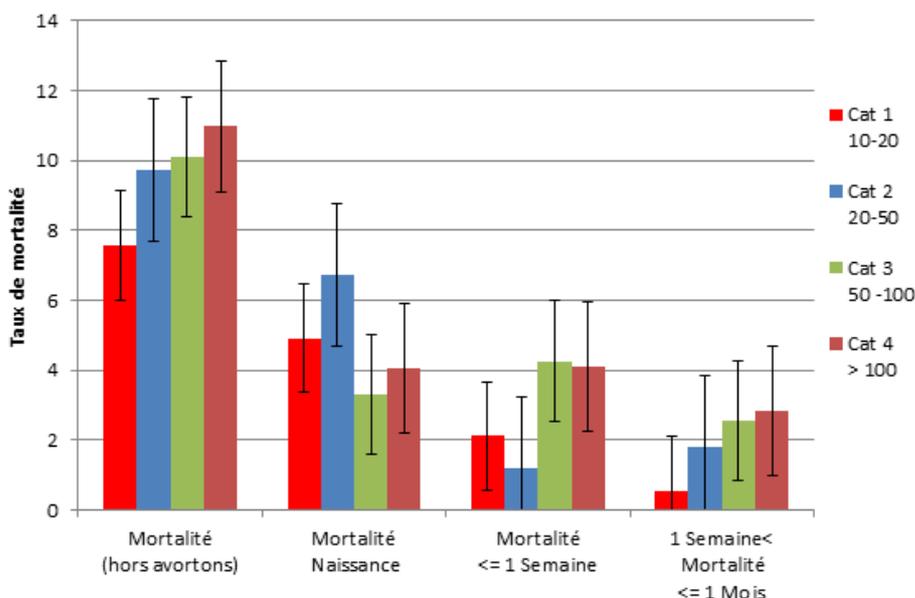
### 2. Taux de mortalité de la dernière campagne d'agnelages

Première constatation, la totalité des éleveurs enquêtés enregistre la mortalité de chaque campagne d'agnelages, en faisant une nette distinction entre avortements, mortalité à la naissance, mortalité dans la première semaine de vie et mortalité entre la première semaine et le premier mois de vie. Une surprise puisqu'une enquête similaire menée en France montrait que seulement 50% des éleveurs enregistraient ces différents paramètres dans leur exploitation. Seul bémol, 9 % des éleveurs n'enregistrent pas systématiquement les avortements. Il ressort des résultats collectés que le taux moyen de mortalité, toutes catégories d'élevages confondues, est de 10,9 %. Cette valeur est tout-à-fait comparable à celles estimées dans le cadre d'autres enquêtes de ce type menées dans des pays étrangers (taux estimés entre 10% et 16%). Autre point intéressant à signaler :

35% des éleveurs interrogés estiment disposer d'une marge de manœuvre afin de diminuer le taux de mortalité, et ce moyennant quelques améliorations de leurs pratiques d'élevage. Selon les personnes sondées, le taux de mortalité *optimal* se situerait à 9,3%. Un quart des élevages suivis présente un taux de mortalité inférieur à 7 % tandis qu'il est supérieur à 13% pour un autre quart d'entre eux.

La *figure 1* compare les taux de mortalité moyens des quatre catégories d'élevage aux différentes périodes considérées. Le taux de mortalité à la naissance est compris entre 3,5% et 6,5%. Jusqu'à

FIGURE 1 - TAUX DE MORTALITÉ ESTIMÉS AU SEIN DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ÉLEVAGE À LA NAISSANCE ET DURANT LE PREMIER MOIS DE VIE



une semaine d'âge, celui-ci se situe entre 1% et 4%. Entre une semaine et un mois d'âge, il tombe dans une gamme de valeurs comprises entre 0,5% et 3%. Le taux de mortalité à la naissance est significativement plus élevé dans les élevages de catégories 1 et 2 ( $p < 0.05$ ). En outre, pour ces troupeaux de faible effectif, il chute significativement durant la 1<sup>ère</sup> semaine de vie et au-delà. Cette différence n'est pas significative dans les autres catégories.

### 3. Causes de mortalité

Les principales causes de mortalité relevées au cours de cette enquête ont, elles aussi, été classées en fonction de l'âge. La **figure 2 a-c** présente l'importance relative des différents facteurs de causalité par période considérée. Il ressort ainsi que le positionnement de l'agneau dans le tractus génital de sa mère (17%) comme sa/son taille/poids (13%) sont, selon les éleveurs sondés, les principales causes de mortalité à la naissance (fig. 2a). Durant la première semaine de vie (fig. 2b), ce sont les problèmes liés à l'allaitement qui semblent être prépondérants (difficulté à téter, brebis sans lait) alors qu'entre la première semaine et le premier mois de vie (fig.

FIG. 2A – CAUSES DE MORTALITÉ À LA NAISSANCE

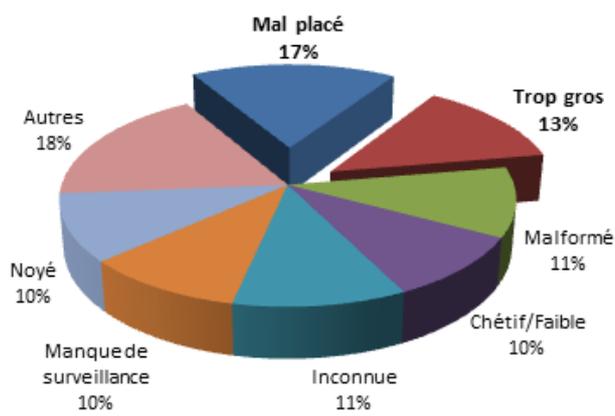


FIG. 2B – CAUSES DE MORTALITÉ DURANT LA 1<sup>ÈRE</sup> SEMAINE DE VIE

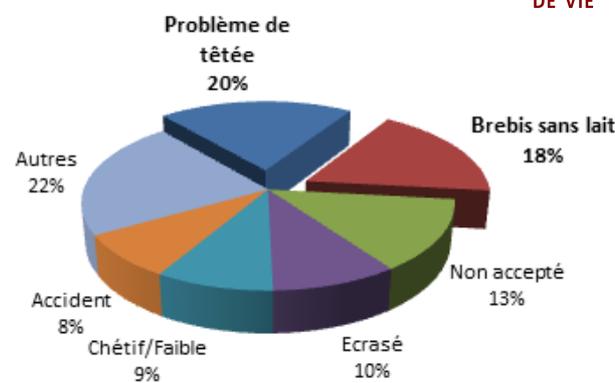
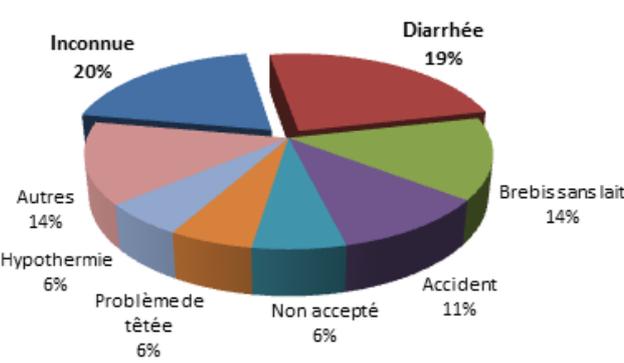


FIG. 2C – CAUSES DE MORTALITÉ ENTRE LA 1<sup>ÈRE</sup> SEMAINE ET LE 1<sup>ER</sup> MOIS DE VIE



2c), la mortalité semble essentiellement liée à l'observation de diarrhée chez l'agneau (19%) ou demeure inexpliquée (20%).

### 4. Gestion de l'agnelage

Bien que 84% des personnes interrogées exercent cette activité d'élevage à titre complémentaire, toutes parviennent à assurer une surveillance de jour comme de nuit des brebis en période d'agnelages. Il ressort de cette enquête que l'intervalle de surveillance est en moyenne de 2,8 heures ( $\pm 2.3$ ) la journée et de 3,9 heures ( $\pm 2.5$ ) la nuit. Moins d'un tiers des éleveurs sondés assurent seuls la gestion des agnelages, et ce résultat est d'autant plus vérifié que la taille du cheptel est grande. Un seul éleveur déclare être parfois dépassé par la charge de travail que représente la surveillance des brebis en période d'agnelages (*cheptel de catégorie 3*).

La vérification de la position de l'agneau dans le tractus génital de la mère est systématique chez 75% des éleveurs des catégories 1 et 2, contre seulement 20% des éleveurs des catégories 3 et 4. Environ 42% des agnelages sont assistés et les principaux facteurs déclenchant l'intervention des éleveurs sont les suivants :

- pertes malodorantes (65% des répondants)
- efforts prolongés mais aucune membrane vi-

sible (65%)

- onglons de l'agneau visibles mais la brebis ne fait pas d'efforts (65%)
- museau de l'agneau visible mais pas ses onglons (63%)
- délai anormal depuis la perte des eaux (63%)
- efforts prolongés et vains après la sortie du premier agneau (56%)

Rares sont les éleveurs (0,3 %) qui font appel à un vétérinaire lors de difficultés à l'agnelage.

### 5. Gestion du nouveau-né

L'utilisation de cases d'agnelages est répandue. Parmi les personnes sondées, 77% placent systématiquement brebis et agneaux en case pour une durée moyenne de 4 jours. Les 23% restants y ont recours de manière occasionnelle.

La pratique de désinfection des cordons ombilicaux n'est effectuée que dans 37% des élevages, et ce immédiatement à la naissance et par aspergissement.

La quasi-totalité des éleveurs enquêtés contrôlent la présence de colostrum ainsi que sa prise par l'agneau via évaluation du degré de remplissage de ce dernier (78%), observation d'une tétée (63%) ou distribution systématique au biberon (50%). Le contrôle de la prise de colostrum est pour une grande majorité des éleveurs effectuée dans l'heure suivant la naissance mais est parfois reportée à 24 heures après l'agnelage. Dans cette étude, 91% des élevages disposent d'un colostrum de substitution de type colostrum de bovin congelé (47%), brebis frais (24%), brebis congelé (18%) ou bovin en poudre (11%).

### 6. Prévention des risques infectieux

Concernant l'administration de produits antiparasitaires, 70% des éleveurs vermifugent les brebis en période d'agnelages, pour la moitié plus d'une semaine avant et pour l'autre moitié après. Les agneaux sont, quant à eux, vermifugés dans 16% des cas avant l'âge de 1 mois. Un coccidostatique leur est administré dans 35% des élevages enquêtés.

La vaccination des brebis est effective dans 19% des cas, celle des agneaux avant l'âge de 1 mois

dans 6% des cas.

Seuls 25% des éleveurs déclarent avoir une véritable politique d'identification des risques infectieux. Celle-ci s'effectue par la réalisation de coprologies et/ou d'un bilan sérologique de contrôle Maedi-Visna.

### 7. Facteurs de risque susceptibles d'influencer le taux de mortalité

Les pratiques d'élevage identifiées au fil de la réalisation de cette enquête ont été confrontées aux taux de mortalité relevés dans chacun des élevages enquêtés afin de tenter d'identifier si certaines de ces pratiques pouvaient représenter des comportements « à risque » ou, au contraire, être associées à une mortalité moindre.

Il ressort de cette analyse les éléments suivants :

- **Le taux de mortalité est significativement moins élevé dans les élevages où la vérification de la présence et de la prise de colostrum par l'agneau nouveau-né est effectuée moins de deux heures après l'agnelage**, ce que font 66% des éleveurs sondés.
- **Le taux de mortalité est significativement moins élevé dans les élevages où une distribution systématique de colostrum à l'agneau nouveau-né est réalisée au moyen d'un biberon.**
- **Le taux de mortalité est significativement moins élevé dans les élevages où l'utilisation de colostrum frais de brebis est préférée à celle de colostrum de bovin congelé.**

### Comment interpréter ces premiers résultats ?

Comme nous le précisons au début de cet article, nous vous présentons les tout premiers résultats issus de cette enquête. Si tous les questionnaires ont été dépouillés, l'ensemble des données obtenues n'ont, vu leur grand nombre, pas encore été toutes analysées.

Une première remarque à formuler serait la suivante : le nombre limité de répondants est susceptible d'augmenter le risque d'identifier de fausses associations ou d'en occulter de vérita-

bles. L'importante hétérogénéité de résultats liée à la grande variabilité des élevages étudiés (taille de cheptel, races ovines,...) peut également constituer un biais.

Nous évoquions précédemment, le taux de mortalité moyen relevé toutes catégories d'élevage confondues est en adéquation avec ceux estimés dans le cadre d'autres projets menés chez nos voisins français et britanniques. Une chose est sûre : les premières heures de vie de l'agneau restent une période extrêmement critique au cours de laquelle toute l'attention de l'éleveur est requise. Dans notre étude, les élevages issus des catégories 1 et 2 présentent à la fois un taux de mortalité à la naissance significativement plus élevé mais également une baisse significative du taux de mortalité endéans la première semaine de vie a contrario des élevages issus des autres catégories. Le fait de retrouver en grande partie dans ces élevages de faible effectif des moutons Texel pour qui la facilité d'agnelage n'est pas toujours une réalité serait peut-être une ébauche d'interprétation. En outre, c'est au sein de ces mêmes élevages que la chute du taux de mortalité est remarquable : effectif réduit rimerait-il avec suivi optimal ?

Des premiers résultats obtenus via cette enquête ressort, et ce n'est pas une surprise, toute l'importance d'un transfert correct de l'immunité colostrale. Tout échec rend en effet l'agneau plus vulnérable aux infections et concourt ainsi à augmenter le taux de mortalité durant le premier mois de vie. Il semble d'après notre étude que la vérification systématique de la présence et de la prise de colostrum par l'agneau nouveau-né dans les deux heures suivant l'agnelage soit déterminante et tende à réduire le taux de mortalité. L'utilisation de colostrum frais de brebis en guise de complémentation par rapport à celle de colostrum de bovin congelé semble également concourir à diminuer la mortalité dans nos élevages.

D'autre part, nous soulignerons le fait que peu d'éleveurs ont recours à la désinfection du cordon ombilical des nouveau-nés alors qu'il s'agit pourtant d'une porte d'entrée bien connue pour les pathogènes.

Enfin, nous rappellerons qu'une des premières causes de mortalité signalées par les éleveurs chez les agneaux entre une semaine et un mois est la diarrhée. Si son origine peut être variée, elle évolue également avec l'âge des animaux. Colibacillose, clostridiose, cryptosporidiose sont ainsi qualifiées de diarrhées néonatales alors que la coccidiose est une pathologie plus fréquemment rencontrée à partir de 3 semaines post mise-bas. Serait-ce là notre responsable ? C'est une hypothèse. Retrouver des coccidies en élevage ovin est chose normale mais certaines conditions d'élevage (confinement, surpopulation, défaut d'hygiène,...) favorisent une véritable explosion de leur nombre. Le défi est donc de garder un niveau d'infestation minimal dans l'environnement des agneaux. L'attention de l'éleveur devrait ainsi être portée sur la densité de ses lots comme sur l'hygiène des bâtis et de la litière. Une autre solution réside dans l'administration préventive de coccidiostatiques même si **la meilleure des approches préventives reste l'hygiène.**

***Nous tenons à remercier vivement tous les éleveurs qui ont accepté de répondre à notre appel et qui ont eu la gentillesse de participer à cette enquête !***

### VOTRE PARTICIPATION À L'ENQUÊTE

L'enquête menée conjointement par la FICOW et le département de Médecine Vétérinaire de l'Université de Namur portant sur le management de l'agneau nouveau-né demande à être complétée par de nouvelles données. C'est pourquoi votre participation volontaire à l'enquête est à ce jour encore sollicitée. Ces données complémentaires permettront une meilleure précision de la problématique sur notre territoire.

L'enquête est disponible soit via internet ([www.ficow.be](http://www.ficow.be)), soit sur demande en téléphonant au 081/72.43.75. Merci de nous renvoyer le document complété :

- Soit par mail : [francois.claine@unamur.be](mailto:francois.claine@unamur.be)
- Soit par voie postale : Dr Vet François CLAINE - Département de Médecine Vétérinaire, 61 rue de Bruxelles 5000 Namur

**Nous comptons sur vous !**

A l'occasion du salon bisannuel du monde ovin professionnel français, le salon Tech-ovin se tenant à Bellac, le CETA ovin Namur-Luxembourg<sup>1</sup>, organisateur du voyage, a profité du long chemin nous séparant du Limousin français pour, en parallèle de la visite du salon, organiser 2 visites d'exploitation sur le trajet. Le mot d'ordre de ce 3 septembre pour les éleveurs wallons faisant partie de l'aventure fût avant tout « génétique » ...

## LA SÉLECTION OVINE FRANÇAISE

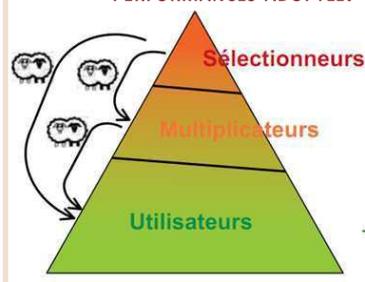


### PROFILS DE 2 EXPLOITATIONS SÉLECTIONNEUSES

Christel DANIAUX - FICOW

Pour rappel<sup>2</sup>, la sélection en France s'organise de façon bien plus structurée que la sélection chez nous, tous les adhérents à l'organisme de sélection n'étant pas mis sur le même pied. De fait, la seule inscription des animaux n'est, en toute logique, pas synonyme de sélection puisqu'elle signifie « correspondre au standard de la race ». Pour pouvoir prétendre à améliorer les performances génétiques de sa race

**FIG. 1 - LES ÉLEVEURS INSCRITS SE STRUCTURENT EN 3 TYPES EN FONCTION DE LA FORMULE DE CONTRÔLE DE PERFORMANCES ADOPTÉE.**



telle que l'implique une démarche de sélection, il faut pouvoir le prouver par des contrôles de performances plus poussés. Les éleveurs adhérents à l'organisme de sélection sont ainsi catégorisés en éleveurs utilisateurs, éleveurs multiplicateurs ou éleveurs sélectionneurs (**Figure 1**). C'est à cette dernière catégorie, productrice des meilleurs pères et mères (béliers et brebis « qualifiées ») que se sont intéressées ces visites.

## - LE BERCEAU DE L'INRA 401 DEVENUE ROMANE -

Le premier arrêt se fit dans le bassin parisien, plus exactement à Thiverval Grignon, d'où, par beau temps, on peut apercevoir le château de Versailles. Grignon, c'est le « territoire » de l'anciennement « Institut national agronomique Paris-Grignon », aujourd'hui partie prenante d'Agro-ParisTech, Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, école d'ingénieurs du vivant à la réputation internationale.

### Exploitation "2 en 1": expérimentation et sélection

Ce complexe agronomique abrite la Ferme Expérimentale de Grignon, un domaine de 550 ha avec près de 420 ha de Surface Agricole Utile (répartis sur 2 sites : Grignon et St Quentin en

Yvelines) et 2 ha de bâtiments techniques. Pour faire fonctionner cette ferme, une équipe avec de multiples compétences est nécessaire. C'est au total 22 personnes qui sont occupées sur l'exploitation, toutes au titre de salarié.

En tant qu'annexe de l'école, la Ferme est – bien évidemment – un lieu d'application de l'enseignement et de la recherche ; de nombreux essais permettant de tester et évaluer différentes techniques y sont menés. Un des prochains essais portera sur l'évaluation d'un indice de consommation pour les agneaux.

En ce qui concerne le domaine animal, la Ferme Expérimentale regroupe un troupeau de vaches laitières et un troupeau de brebis. Côté ovin, la bergerie de 24 x 76 mètres loge près de 700 mè-

<sup>1</sup> Groupement d'éleveurs d'ovins dont l'objectif est le partage d'expérience et de compétences en vue d'améliorer leurs résultats techniques et économiques.

<sup>2</sup> Pour un résumé de l'organisation de la sélection en France, voire Filière Ovine et Caprine n°43, pages 19 - 20.

res et occupe 2 bergers à temps plein. Deux races sont représentées : le Berrichon du Cher (146 femelles) et la Romane (541 femelles). Pour ces deux races, la Ferme est reconnue comme élevage sélectionneur et fournit donc des jeunes béliers aux stations de testage.

Outre l'approvisionnement des stations de contrôle individuel des performances, son statut d'élevage sélectionneur lui impose de :

- participer à une formule complète du contrôle officiel de performances en ferme (déclaration des lutes, déclaration des mises-bas ; pesée des agneaux entre 21 et 42 jours pour évaluer le GMQ 0 -30 et l'index relatif (PAT30) ; pesée des agneaux entre 59 et 92 jours pour évaluer le GMQ 30 -70 et l'index relatif (PAT70)) ;
- employer en partie l'insémination artificielle pour les mères à béliers ;
- laisser pour grande part le choix des reproducteurs à l'organisme de sélection GEODE (accouplements raisonnés à partir des béliers qualifiés recommandés, sur base de leurs résultats).

Pour accompagner la gestion de son troupeau, l'exploitation utilise le logiciel de gestion OVI-TEL. En sus des fonctionnalités courantes (édition de statistiques, d'un carnet d'agnelage, d'un inventaire des animaux, d'un carnet sanitaire, des documents de circulation,...), ce logiciel permet aux éleveurs en contrôle de performances d'avoir un lien direct avec le logiciel Ovall (logiciel des techniciens du contrôle de performances). Les éleveurs récupèrent ainsi automatiquement et de

manière autonome les pesées, index, GMQ, PAT...

L'exploitation est quasi 100% autonome pour l'ali-

## DES REPRODUCTEURS ROMANE, BERRICHON DU CHER OU ROUGE DE L'OUEST ?

### GEODE, L'INTERLOCUTEUR OFFICIEL !



GEODE, pour Génétique Ovine et Développement, est un **Organisme de Sélection** National (O.S. GEODE) agréé par le Ministère de l'Agriculture Français

pour assurer les fonctions de sélection, de multiplication et de tenue de livre généalogique des races : Berrichon de l'Indre, Berrichon du Cher, Charmoise, Clun Forest, Dorset Down, Est à Laine Mérinos, Finnoise, Hampshire, Romanov, Rouge de l'Ouest, Solognote, Suffolk. La race « Romane » quant à elle, est composante de GEODE pour toute la démarche de mise en marché alors que le schéma de sélection est géré par l'O.S. Romane.

L'objectif premier de GEODE est de mettre objectivement en évidence les meilleurs géniteurs de chaque génération, puis d'organiser leur diffusion et leur utilisation. Ce programme de sélection vise à améliorer les potentialités des animaux à la fois sur les qualités maternelles et sur les qualités bouchères.

L'évaluation des reproducteurs se fait tout d'abord sur base du contrôle des performances en ferme. Ces données fournissent une première évaluation individuelle des animaux jusqu'au sevrage ainsi qu'une évaluation génétique des pères et des mères des individus contrôlés sur deux types de performances : les aptitudes maternelles (fertilité et production laitière) et les aptitudes bouchères (croissance et morphologie). La poursuite de l'évaluation génétique des individus après sevrage est possible pour les meilleurs d'entre eux par un passage de 3 mois en station d'évaluation sur performances individuelles. Cela concerne une centaine de jeunes béliers pour les grandes races ovines qui sont ainsi évalués chaque année. Les 10 meilleurs jeunes mâles de chaque génération, évalués en Station de Contrôle Individuel en races Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest et Suffolk, sont ensuite contrôlés sur descendance pour évaluer les aptitudes bouchères. Les meilleurs béliers sont **qualifiés « Améliorateurs »** et sont ensuite destinés à être utilisés par Insémination Artificielle. La qualification des reproducteurs, et elle seule, garantit le travail de sélection qui a abouti à l'animal qui en bénéficie. A contrario, le simple terme "inscrit" ne garantit pas ce travail de certification. L'organisme de sélection Geode est le seul organisme à pouvoir certifier le niveau de qualité génétique d'un reproducteur mâle ou femelle.

Outre ses activités de sélection, GEODE est agréée pour la mise sur le marché des reproducteurs des races dont elle a en charge la sélection. Elle a la priorité de vente des jeunes béliers aux sorties de Stations. Elle est également – en principe – l'interlocuteur pour l'achat de tout type de reproducteurs de différents niveaux génétiques, de la base au sommet de la pyramide des schémas de sélection.

mentation de ses animaux : le foin, le maïs, la luzerne (ensilage mixte luzerne – herbe), le tourteau de colza et l'orge qui constituent les rations des ovins sont autoproduites, seules les pulpes surpressées sont achetées.

Au niveau du système d'élevage, les 2 races sont conduites en 3 périodes d'agnelages afin d'atteindre l'objectif de **3 agnelages en 2 ans** (hormis pour les mères à béliers fournissant des agneaux à la Station de Contrôle Individuel de Performances, Station imposant une seule période d'agnelage par an à l'automne pour une entrée des agneaux à la Station en décembre). Les agnelages sont ainsi répartis en février, mai – juin et septembre – octobre (**Figure 2**). Afin d'assurer ces différentes périodes d'agnelage, le cheptel sera réparti en lots: 2 lots permettant de couvrir les 3 périodes d'agnelages ainsi qu'un troisième lot ne concernant que les mères à béliers devant impérativement agnelier à l'automne. Prenons l'exemple du lot 2 illustré à la **Figure 2** : les animaux agnelant

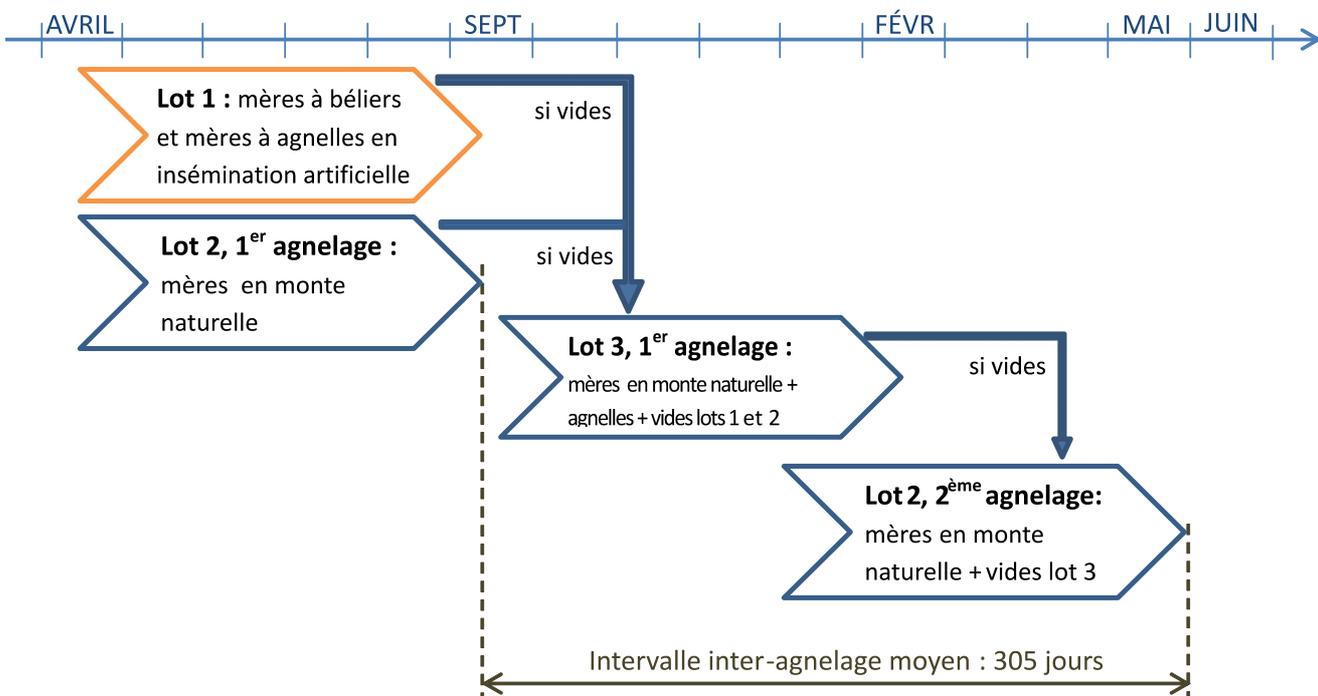


La Ferme Expérimentale comporte une bergerie accueillant près de 700 mères Romane et Berri-chon du Cher.

en septembre auront une seconde période d'agnelage programmée pour juin et une troisième période d'agnelage programmée pour février. Avec cette façon de procéder, pour les Romanes par exemple, avec 38 % des brebis du cheptel qui agnellent deux fois sur l'année, **l'intervalle inter-agnelage moyen est abaissé à 305 jours**. Ce système présente encore l'avantage de pouvoir rapidement remettre à la reproduction les brebis qui sont vides ou qui ont avorté, en les transférant dans un autre lot.

Pratiquement, les brebis sont allotées par 50 dans la bergerie, aucune distinction n'étant faite entre les gestations simples et les gestations doubles. Quotidiennement, les agneaux sont séparés de leur mère pendant la journée pour rejoindre un parc à agneaux au sein de la bergerie. Cette « sortie » quotidienne permet une meilleure surveillance des agneaux et une amélioration du repos des brebis. Tous les agneaux sont exclusivement produits en bergerie.

**FIG. 2 - SYSTÈME DE 3 AGNELAGES EN 2 ANS. LE CHEPTEL DE LA FERME EXPÉRIMENTALE EST ORGANISÉ EN 3 LOTS ET EN 3 PÉRIODES D'AGNELAGE. Les flèches représentent les périodes de gestation se finalisant par la mise-bas.**



## La Berrichonne en régression

La Ferme Expérimentale conduit un troupeau de Berrichon du Cher de longue date mais, à l'image des effectifs français de cette race, le cheptel est en régression (aujourd'hui 146 femelles d'élevage). Cette régression s'explique par une rédu-

ction de la demande nationale mais aussi par une aptitude au dessaisonnement insatisfaisante pour les gérants de la troupe.

La Ferme a d'ailleurs récemment décidé d'arrêter les activités de sélection pour cette race, en ce sens qu'elle ne fournira plus d'agneaux à la Station de Contrôle Individuel de Performances. La

conduite du troupeau est donc menée selon un schéma 3 agnelages en 2 ans classique, avec une période d'agnelage plus importante en février. Toutefois, suite à une réponse faible au dessaisonnement, seules 15% des brebis ont agnelé deux fois sur l'année. L'intervalle inter-agnelage n'a donc été porté qu'à 354 jours, soit un intervalle particulièrement long dans un système de 3 agnelages en 2 ans. Ces résultats ne sont toutefois pas mauvais pour la race.

La reproduction se fait pour 70% par des montes naturelles et pour 30% via insémination artificielle. 9 mâles reproducteurs, en monte naturelle et insémination artificielle confondues, sont utilisés.

La prolificité moyenne de l'exploitation est intéressante par rapport à la moyenne de la race : 176 % pour les brebis de l'exploitation - soit 1,8 agneaux par portée - contre 153 % au niveau de la race. Cette race est peu prolifique en comparaison avec la Romane.

La mortalité des agneaux est le point noir des résultats de l'exploitation. En race Berrichon, elle est tout particulièrement élevée : 29 % pour les brebis et 42 % pour les agnelles. La moyenne raciale est de 16 % pour les brebis. Les raisons supposées de cette mortalité seront détaillées dans le paragraphe propre à la Romane.

## BERRICHON DU CHER : CARACTÉRISTIQUES RACIALES

### • Origines et Aptitudes

Race typiquement française, le Berrichon du Cher a été créé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour améliorer la production de viande. Ses principales aptitudes sont :



La race Berrichon du Cher, race bouchère moyennement prolifique et facile d'élevage, est l'initiatrice de la race Romane, par croisements avec la race Romanov.

- Conformation : des agneaux classés majoritairement « U » sur la grille « E.U.R.O.P » et sans excès de gras.
- Précocité : Croissance rapide des agneaux. Les agneaux sont abattus entre 100 et 130 jrs à 35 – 40 Kgs.
- Dessaisonnement naturel : 60 % des agneaux naissent de septembre à novembre en œstrus naturel.
- Adaptabilité : Convient à une production d'agneaux de bergerie mais s'adapte également à l'élevage de plein air avec des agnelages de printemps.
- Aptitudes maternelles :
  - o Prolificité : 1,59
  - o Poids Age Type 30 jours des mâles nés doubles : 10,7 Kg
- Aptitudes bouchères :
  - o Poids des béliers : 100 à 140 kg
  - o Poids des brebis : 70 à 90 kg
  - o Gain Moyen Quotidien 30/70 jours des mâles nés simples : 353 g/j

- **Effectifs** : 40.000 brebis dont 3300 en contrôle de performances

### • Utilisation et Diffusion

Animal bien conformé, précoce, bélier marquant bien sa descendance, voilà les raisons du succès de l'utilisation du Berrichon du Cher en race pure ou en croisement. Le Berrichon du Cher est largement utilisé en croisement terminal sur les races rustiques longilignes ou les races prolifiques pour la production d'agneaux lourds sans excès de gras.

En ce qui concerne la croissance des agneaux, le gain moyen quotidien entre 0 et 30 jours (**gmq 0-30**) – indicateur de la valeur laitière de la mère – est de **217 g/j** pour les agneaux de



LORS DE NOTE VISITE, EN SEPTEMBRE, LES LOTS 1 ET 2 DE ROMANES ÉTAIENT EN PLEINE PÉRIODE DE MISES-BAS.

brebis alors que leur gmq entre 30 et 70 jours (**gmq 30-70**) – indicateur du potentiel de croissance – est de **305 g/j**. Ces potentiels de croissance sont assez moyens par rapport à ceux observés globalement pour la race. L'exploitation se situe au-dessus de la moyenne raciale pour le gmq 0-30 des mâles nés simples mais en-dessous de la moyenne de ce paramètre pour les femelles nées doubles. Le potentiel de croissance (gmq 30-70) est généralement inférieur à celui de la race.

Au niveau des débouchés, l'exploitation ayant choisi d'arrêter la sélection, elle ne fournira plus à l'avenir la station de contrôle individuel des performances et les mâles seront donc tous destinés à la boucherie. Les agnelles, quant à elles, servent majoritairement au renouvellement du cheptel.

## Des Romanes à la pointe

Le troupeau de Romanes à Grignon a une connotation quelque peu historique... et oui, c'est entre autres dans cette bergerie que cette race fût créée<sup>3</sup> ! C'est donc en toute logique que le troupeau actuel s'inscrit parmi les troupeaux d'élite de la race et que l'élevage fournit chaque année des béliers aux centres d'insémination, en passant tout d'abord par les stations de testage... Ce sont ainsi pas moins de 150 jeunes béliers nés ici qui rejoignent annuellement la Station de Contrôle individuel des performances.

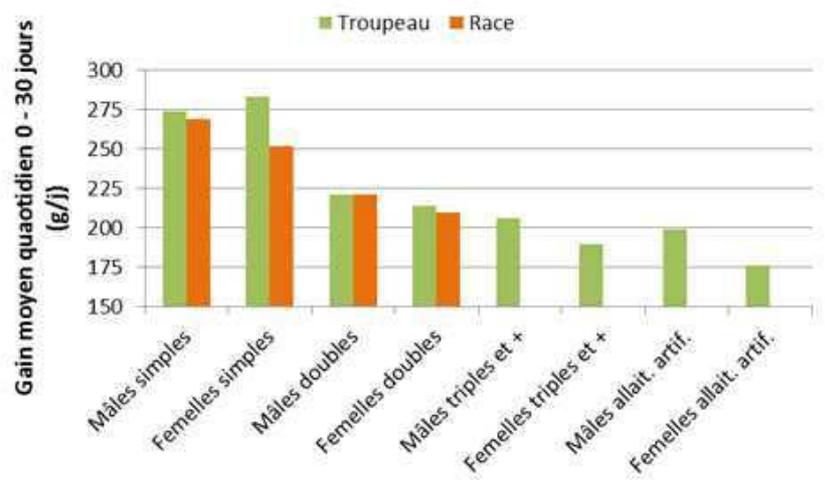
Ici encore la conduite du troupeau de 541 femelles est donc en partie dictée par les activités de sélection : les 164 mères à béliers ont des agnelages programmés pour septembre – octobre afin que les jeunes béliers puissent entrer en station de contrôle des performances en dé-

cembre. Pour une bonne part, la reproduction des 164 mères à béliers se fait par insémination artificielle – alors que les autres mères sont mises à la lutte naturelle –, l'insémination se fai-

sant en avril. Les luttes naturelles durent 1 mois et sont programmées à 3 périodes de l'année : avril – mai, septembre et décembre – janvier. Les agnelles issues des mères à béliers et gardées pour le renouvellement seront mises à la lutte à l'âge d'1 an, pour des agnelages de février.

Du côté des mâles reproducteurs, 21 béliers de race Romane sont utilisés dans l'élevage. Le choix du bélier est avant tout du ressort de l'organisme de sélection, lui-même dictant son choix en fonction des paramètres génétiques du troupeau. De ces 21 béliers, une majorité provient de l'usage de l'insémination artificielle. Les mâles reproducteurs présents sur l'exploitation pour les saillies en monte naturelle sont le plus souvent issus de station de contrôle individuel des performances.

FIG. 3 - GAINS MOYENS QUOTIDIENS OBSERVÉS AU SEIN DU TROUPEAU DE ROMANES EN COMPARAISON AVEC LES DONNÉES RACIALES POUR LA MÊME PÉRIODE, EN FONCTION DU SEXE ET DE LA TAILLE DE LA PORTÉE



Avec une prolificité moyenne des brebis en monte naturelle de 231 % (204 % sur insémination artificielle) et de 226 % pour les agnelles, la prolificité est certainement un des bons points de l'exploitation... à tel point que la prolificité moyenne

<sup>3</sup> Pour un rappel de la création de la race, voir Filière Ovine et Caprine n°38, pages 20-23.

est aujourd'hui repensée à la baisse, la Romane n'ayant généralement pas un potentiel laitier suffisant que pour allaiter 3 agneaux. D'autant qu'au prix actuel de la poudre de lait, le troisième

agneau est peu rentable. En termes de chiffres, 48 % des agneaux vivants à 20 jours, soit 371 agneaux, provenaient de portées triples. 24 % de ces triplés ont dû être allaités artificiellement, soit

90 agneaux en allaitement artificiel! A titre de comparaison, la prolificité moyenne au niveau de la race Romane pour la même période est de 216 % pour les brebis en monte naturelle et de 191 % pour les agnelles.

Tout comme pour la race Berri-chon du Cher, les « mauvais points » de l'élevage sont d'ordre purement technique et non fonction du potentiel génétique du cheptel. Entre autres, la mortalité est assez élevée : 26 % des agneaux sont morts, dont la moitié mort-née. Cette mortalité est nettement plus élevée que la moyenne raciale, celle-ci étant de 16 % pour les brebis. Partant d'une prolificité élevée, la productivité des brebis retombe donc à 1,67 agneau vivant par portée. Ramenée à la femelle mise en lutte dans ce schéma 3 agnelages en 2 ans, la productivité annuelle est portée à 2,02 agneaux vivants par femelle mise en lutte. Les exploitants lient cette forte mortalité au système de 3 agnelages en 2 ans qui impose une pression microbienne plus élevée dans l'étable, avec l'impossibilité de respecter un vide sanitaire. Ils estiment donc qu'idéalement, un tel système d'élevage devrait se conduire entre 2 étables, avec une étable consacrée à l'engraissement, afin de pouvoir respecter ce vide sanitaire. Un second point noir cité est l'énergie qui doit être consacrée à l'allaitement artificiel, et le trop grand nombre d'agneaux qui doivent être allaités artificiellement.

## LA ROMANE : CARACTÉRISTIQUES RACIALES

### • Origines et Aptitudes

Race issue du croisement entre la race française Berri-chon du Cher et la Romanov, race prolifique importée de Russie, la brebis Romane possède d'excellentes qualités de reproduction. Ses principales aptitudes sont :



**La race Romane, une race au succès grandissant, dépassant les effectifs de reproducteurs disponibles.**

- Dessaisonnement naturel : excellente réponse.
- Facilité de mise bas et instinct maternel très développé : ces caractères en font une brebis facile à conduire.
- Aptitudes maternelles :
  - o Prolificité : 2,03
  - o Gain Moyen Quotidien 10/30 jours des mâles nés doubles : 227 g /j
- Aptitudes bouchères :
  - o Poids des béliers : 100 kg
  - o Poids des brebis : 70 kg
  - o Gain Moyen Quotidien 30/70 jours des mâles nés simples : 375 g/j

- **Effectifs** : 80.000 brebis dont 18000 en contrôle de performances

### • Sélection

Maintenir la prolificité à 200 % et améliorer la valeur laitière des brebis, maintenir une bonne fertilité, améliorer le développement phénotypique de la race sont les objectifs essentiels conduits par l'organisme de sélection Romane. Une Station d'Evaluation des meilleurs jeunes mâles contrôle 200 béliers par an. Les meilleurs jeunes mâles sont utilisés par Insémination Artificielle de sorte à procréer le meilleur potentiel génétique.

### • Utilisation et Diffusion

La race Romane est utilisée essentiellement par la voie femelle. Elle est conduite en grand troupeau dans les schémas intensifs de production d'agneaux de bergerie. En support de croisement avec les grandes races bouchères françaises, elle produit des agneaux de type « standard » classés « U & R » dans la grille « E.U.R.O.P. ». Elle est présente sur tout le territoire français. Elle se place au 6<sup>e</sup> rang des races ovines par son effectif.

Du côté des autres paramètres, le gain moyen quotidien entre 0 et 30 jours (**gmq 0-30**) – indicateur de la valeur laitière de la mère – est de **224 g/j** pour les agneaux de brebis alors que leur gmq entre 30 et 70 jours (**gmq 30-70**) – indicateur du potentiel de croissance – est de **317 g/j**. Ces potentiels de croissance sont supérieurs à ceux observés globalement pour la race. Notons qu'ils varient fortement avec la taille de la portée : des gmq 0-30 de respectivement 274 g/j et 283 g/j sont observés pour les mâles nés simples et les femelles nées simples, contre des gmq 0-30 de 199 g/j et 176 g/j pour les nés triples ou plus et allaités artificiellement, respectivement mâles et femelles (**Fi-**

**gure 3**). Pour les gmq 30-70, on atteint 370 g/j pour les mâles nés simples contre 222 g/j pour les mâles nés triples ou plus et allaités artificiellement. Précisons que les agneaux, tous produits en bergerie, sont sevrés entre 70 et 80 jours et sont finis avec un aliment concentré distribué à volonté.

Au niveau des débouchés, outre les mâles déjà mentionnés entrant en station de contrôle individuel des performances, les agnelles sont toutes vendues à l'élevage (à 145 € pour 40 kg de poids vif, soit le prix officiel de Geode pour le marché national). Les mâles restants partent dans un créneau « boucherie ».

## - LA ROUGE DE L'OUEST, LE CHOIX DU PRÉSIDENT DE GEODE -

Le second arrêt de la journée organisée par le CETA se fit bien davantage dans le sud, dans le département des Deux-Sèvres (région Poitou-Charentes), plus exactement à Faye-l'Abbesse, chez M. et Mme Merlande. Dans cette région, les conditions climatiques nécessitent une irrigation des cultures. Suite à la flambée du prix des aliments et des stocks alimentaires pas toujours évidents à établir du fait de la sécheresse, ce département a vu ses effectifs ovins fondre en quelques années : ce ne sont pas moins de 180000 brebis qui ont disparu, pour ne plus en comptabiliser aujourd'hui que 160000.

Guy-Gérard Merlande, c'est le président du Conseil d'Administration de l'organisme de sélection Geode, c'est le vice-président de Races de France mais c'est aussi, et avant tout, avec sa femme Alexandra, un exploitant à la tête d'une exploitation agricole de 120 hectares, 820 brebis et 110 agnelles, et 2000 mètres carrés de volaille label. Depuis son installation en 1990, il a basé son atelier ovin sur la race Rouge de l'Ouest et sur l'ensilage d'herbe et de maïs. Le cheptel est actuellement en augmentation, suite à la construction d'un nouveau bâtiment en 2012.



**Guy-Gérard et Alexandra Merlande détiennent 820 brebis, principalement des Rouge de l'Ouest. Le premier débouché de leur atelier ovin est la vente de reproducteurs.**

### Objectif « diffusion »

Au vu du profil du gérant, c'est donc tout naturellement que l'accent du troupeau est mis sur la **génétique** et la sélection. Toutefois, la priorité est davantage mise sur la **diffusion** de la génétique que sur la production d'animaux d'élite. Chaque année, seuls 12 à 13 agneaux rejoignent la station de testage en vue de devenir des béliers qualifiés alors qu'en 2012, 38 % des agneaux/agnelles produits étaient vendus pour la reproduction. En outre, l'exploitant veut pouvoir disposer à tout moment de reproducteurs disponibles à la vente, stratégie de commercialisation envisageable grâce à un coût de vente supérieur et à des coûts alimentaires maîtrisés. A cette fin, il garde donc plusieurs agneaux et agnelles en « stand by ». Les agneaux qui ne sont pas vendus à la reproduction ou pas gardés pour une vente ultérieure à la reproduction

sont vendus pour la boucherie à un poids carcasse moyen de 20 kg sous le label IGP « Agneau du Poitou Charentes ».

La reproduction en elle-même combine des lutttes naturelles et de l'insémination artificielle. Afin d'éta-ler la production et de la dessaisonner – la race Rouge de

## LA ROUGE DE L'OUEST : CARACTÉRISTIQUES RACIALES

### • Origines et Aptitudes

La race Rouge de l'Ouest est le résultat d'un croisement de races locales de l'Ouest de la France avec des béliers Anglais. Race ovine fixée depuis longtemps, la Rouge de l'Ouest est une brebis très saisonnée qui associe des qualités d'élevages à des qualités bouchères.



**La race Rouge de l'Ouest compte quelques 115.000 brebis en France. Elle a une origine commune avec la Bleu du Maine.**

- Qualités d'élevage : race très maternelle, agnelages sans problème (ossature fine).
- Qualités bouchères : bonne vitesse de croissance des agneaux, production d'agneaux longs et épais sans excès de gras ; rendement en viande supérieur à 50 % .
- Aptitudes maternelles :
  - o Prolificité : 1,86
  - o Poids Age Type 30 jours des mâles nés doubles : 12,3 kg
- Aptitudes bouchères :
  - o Poids des béliers : 110 à 140 kg
  - o Poids des brebis : 70 à 80 kg
  - o Gain Moyen Quotidien 30/70 jours des mâles nés simples : 310 g/j
- **Effectifs** : 115.000 brebis dont 5.400 sont engagées dans le programme de sélection de la race.

### • Sélection

Sur la voie mâle, une sélection rigoureuse est effectuée sur l'aptitude à la production de viande en Station d'Évaluation où 150 sujets sont sélectionnés chaque année. Les 10 meilleurs sont testés sur descendance « Aptitudes Bouchères » pour définir les béliers « Améliorateurs Boucherie » (AMBO) qui seront utilisés collectivement par insémination artificielle pour améliorer la conformation de la race.

Sur la voie femelle, les meilleures brebis « Mères à Béliers » et « Mères à Agnelles » sont support de testage sur descendance « Aptitudes Femelles » en ferme afin de définir les béliers « Elite » de la population raciale.

### • Utilisation et Diffusion

La race Rouge de l'Ouest est utilisée en support femelle de par ses qualités d'élevage mais aussi de façon importante en croisement industriel pour améliorer les produits des races rustiques et des races laitières. Le bélier Rouge de l'Ouest est un bélier qui transmet ses masses musculaires en croisement, pour produire des agneaux de bonne qualité bouchère sur les races locales. Le bélier Rouge de l'Ouest est ardent et actif toute l'année et, notamment, en dehors de la saison sur les races qui dessaisonnent naturellement.

l'Ouest étant très saisonnière -, des éponges vaginales sont posées. Ainsi, un lot principal de 350 brebis Rouge de l'Ouest, dont 50 « retours » des autres lots, est conduit en lutte naturelle avec des agnelages se déroulant entre février et avril. A cela s'ajoutent deux lots de Rouge de l'Ouest sur lesquelles des éponges sont utilisées : un petit lot de 50 agnelant en septembre, constitué des brebis vides et ayant perdu leur agneau lors de la période de lutte précédente, et un lot de 270 brebis dont 90 sont inséminées agnelant en novembre / décembre. Aussi, en 2012, 200 Romanes ont rejoint le troupeau pour introduire un caractère de dessaisonnement parmi les Rouges de l'Ouest ; ce cheptel de Romanes ne sera pas renouvelé. Ces Romanes ont donc été saillies par des béliers Rouge de l'Ouest et ont agnelé en août. Les agnelles F1 Romane – Rouge de l'Ouest maintiennent l'aptitude au dessaisonnement. Les Romanes amènent également un gain en prolificité. En 2012, la productivité numérique globale du troupeau était de 1,68 agneau / brebis. Précisons que l'éleveur affiche la volonté de ne jamais intervenir pour les agnelages.

Avec ces 4 lots, l'objectif de production fixé par l'exploitant est d'un agnelage par an. Tous les agneaux sont exclusivement produits en bergerie.

## Objectif « optimisation économique »

Lors de la visite, l'accent sera également porté sur l'optimisation des coûts alimentaires, une optimisation aujourd'hui bien souvent nécessaire pour la survie de l'exploitation. Et de fait, le leitmotiv affiché par l'éleveur, avant la production d'une génétique de qualité, c'est la **rentabilité** de l'entreprise. Et la production d'agneaux de bergerie, selon l'éleveur, fait également partie de cette stratégie. : outre l'amélioration des résultats de croissance sur les agneaux eux-mêmes, ce type de production permet une intensification des surfaces fourragères permanentes.

Dans cette région aride, les brebis sont déjà rentrées en bergerie vers la mi-septembre, l'éleveur préférant opter pour cette stratégie dès que la valeur alimentaire de l'herbe sur pied devient inférieure à celle de l'ensilage. La réussite de l'alimentation se base donc sur une gestion optimale des **stocks alimentaires**, que ce soit en termes de qualité, de quantité mais aussi de coût. Pour pouvoir faire face à une année plus aride, les stocks doivent dépasser les besoins d'une année (idéalement 2 années de stock). L'éleveur accorde une plus grande importance à la réalisation des stocks qu'à la valorisation des prairies par le pâturage ; c'est pourquoi les prairies temporaires ne sont pâturées que tardivement, qu'une fois les stocks réalisés, soit parfois seulement à la fin mai. Les stocks sont constitués d'ensilage d'herbe (25 ha), de foin (150 bottes), d'ensilage de luzerne (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> coupe) et de foin de luzerne (3<sup>ème</sup> coupe). La priorité a été donnée à l'ensilage. L'enrubannage a été écarté pour une question de coûts. Une analyse de la valeur alimentaire des ensilages est systématiquement réalisée.

L'exploitation est conduite en autonomie alimentaire presque totale. La rotation type de l'exploitation est une année de maïs suivie de 2 années



La bergerie est pourvue de cases d'agnelage mobile ainsi que de lignes d'abreuvoirs automatiques pour agneaux mobiles, remontant au plafond quand elles ne sont plus nécessaires.



de triticales suivies de 9 années de culture de luzerne (en place pour 5 à 7 ans) puis de prairies temporaires (en place pour 3 à 4 ans). Les prairies temporaires sont composées, en fonction de la nature des terres, soit de ray-grass anglais, de trèfle nain blanc, de trèfle agressif blanc et de trèfle incarnat, soit de ray-grass anglais, de trèfle nain blanc, de trèfle agressif blanc et de fétuque. En 2012, l'exploitation combinait ainsi 22 ha de triticales (utilisés seulement en partie pour l'engraissement des agneaux et fournissant une paille de qualité), 7 ha de maïs grain, 8 ha de maïs ensilage, 7 ha de luzerne, 15 ha de prairies permanentes et 47 ha de prairies temporaires.

Les brebis en gestation sont exclusivement soignées à l'herbe (si possible au pâturage), sans apport de compléments. Elles sont rentrées en bergerie 1 mois avant la mise-bas et reçoivent alors une ration à volonté composée aux 2/3 d'ensilage de maïs et, pour le 1/3 restant, d'ensilage d'herbe. Cette ration à volonté est complétée par 100 g de triticales ou d'orge. Pendant la lactation, la ration de base distribuée à volonté est constituée de 2/3 d'ensilage de luzerne et d'1/3 d'ensilage de maïs. En début de lactation (jusqu'à 5 semaines après la mise-bas), l'éleveur complémente cette ration avec un apport de 300 g de triticales et 200 g de Bellatourteaux tandis qu'en fin de lactation, le complément apporté est constitué de 100 g de triticales.

Les agneaux sont sevrés vers l'âge de 90 jours. Les agneaux en phase d'engraissement reçoivent alors à volonté de la paille, du foin ainsi qu'un aliment concentré constitué à 80 % de triticales produites sur l'exploitation et, pour les 20 % restant, d'un complémentaire de céréales achetées dans le commerce et dosant 30% en protéines brutes. Les agneaux gardés pour le renouvellement ou pour la vente comme reproducteurs ne reçoivent pas l'aliment concentré à volonté. Leur ration est

constituée de paille, d'un mélange 50 % ensilage de maïs – 50 % ensilage de luzerne distribué à volonté et de 400 g d'aliment concentré pour les femelles ou de 500 à 600 g d'aliment concentré pour les mâles.

Question résultats, la stratégie « rentabilité » de l'éleveur combinant une gestion alimentaire optimisée avec une bonne valorisation des produits (vente à l'élevage ou sous label) semble être gagnante. En 2012, l'exploitation affichait une marge brute par brebis, hors primes, de 130 €/ brebis avec des charges alimentaires de 37 €/ brebis.

### Objectif « qualité de vie »

Enfin, nos yeux n'ont pu ne pas s'arrêter sur toutes les astuces que l'éleveur a développées.



Un engin "maison" à la fois distributeur automatique de concentrés et ramasseur de refus.

Comme il aime à le dire, son « temps-libre », il l'occupe à réaliser des « engins » maison. Et oui, en sus du message « rentabilité » et du message « génétique », nous aurons retenu un message « optimisation de la main-d'œuvre ». Et tout est réfléchi en ce sens, de la réflexion quant au bénéfice du maintien des mères en pâture vs. temps de travail demandé à la conception d'ouvrages permettant de « gagner

du temps à l'ouvrage » et de la praticité. Citons, par exemple, les lignes d'abreuvoirs automatiques à agneaux entièrement mobiles, les cases d'agnelages mobiles, les couloirs de surveillance arrières mobiles,... Et bien sûr, le clou du spectacle, une machine distributrice et ramasseuse des refus fabriquée maison... un petit bijou qui permet à madame de nourrir les quelques 700 mères en seulement 20 minutes !

## Article "Associations graminées - légumineuses : quels intérêts?" ERRATUM

Christel Daniaux – FICOW

Dans le précédent périodique « Filière Ovine et Caprine » (n°45), de la page 26 à 28, nous vous présentions l'intérêt des associations prairiales dans un article intitulé: "Associations graminées - légumineuses: quels intérêts?".

Une erreur s'est malencontreusement glissée dans cet article à la page 26: les potentiels de production présentés ("8,2 t MS/ha pour du ray-grass anglais sans apport d'azote, 26,4 t MS/ha pour du ray-grass anglais avec un apport de 300 kg N/ha et 27,5 t MS/ha pour une association ray-grass anglais /trèfle violet sans apport d'azote") valaient pour deux années de production et non pour une production annuelle. Vous trouverez davantage d'informations à ce sujet sur le web : [http://www.fourragesmieux.be/Documents\\_telechargeables/Conf\\_michamps\\_03\\_07\\_09.pdf](http://www.fourragesmieux.be/Documents_telechargeables/Conf_michamps_03_07_09.pdf)

Toutes nos excuses pour les désagréments causés par cette erreur... et merci à nos lecteurs attentifs !

# France OVI

## Le Spécialiste de la Contention Ovine

**France Ovi** vous propose une gamme complète de matériel spécifique à l'élevage caprin et ovin.  
**France Ovi**, l'expérience, le savoir-faire et la performance

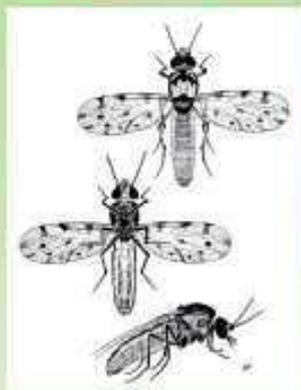
**www.franceovi.fr**  
 Documentation sur demande

**FRANCE OVI**  
 BP 13205  
 35532 NOYAL SUR VILAINE  
 FRANCE  
 Tél. 02 99 00 58 05  
 Fax 02 99 04 01 25



# NUTRIBASSIN MOUTONS A L'AIL

Eloigne mouches et autres insectes dont ceux transmettant la langue bleue et le virus de Schmallenberg. D'autant plus important en l'absence de vaccination!



**NUTRIBASSIN moutons à l'ail** est supplémenté en ail et autres plantes insectifuges.

**MODE D'EMPLOI:** laisser **NUTRIBASSIN moutons à l'ail** à disposition des animaux dès leur plus jeune âge, tant à la bergerie qu'en herbage.

Bassin à lécher (15 kg)  
sur support Sérolac pour moutons.

Apport de minéraux,  
oligoéléments et vitamines.

Une équipe de nutritionnistes à votre disposition

Nicolas LEROY  
0478 54 65 24

Mathieu DECOSTER  
0498 97 97 60

Damien GRÉGOIRE  
0473 52 33 96

Pierre LALOUX  
0475 65 94 63

12 % Ca	5000 mg/kg Zn (dont 200 mg/kg sous forme de chélate)
3 % P	4000 mg/kg Mn
3 % Mg	80 mg/kg I
8 % Na	25 mg/kg Co
150.000 UI/kg vit. A	10 mg/kg Se
30.000 UI/kg vit. D3	100 mg/kg vit. B1
150 mg/kg vit. E	

Les résultats technico-économiques 2011 des élevages de chèvres français ont fait l'objet en mars dernier d'une publication de l'Institut de l'élevage. Les résultats des exploitations laitières et les résultats des exploitations fromagères y sont présentés distinctement à la fois dans le traitement des données des fermes de références (186 exploitations) et dans le traitement des données des fermes faisant l'objet d'activités d'appui technique (318 exploitations). Les données des exploitations laitières de références sont elles-mêmes subdivisées en 3 groupes: les exploitations caprines spécialisées, les exploitations mixtes associant chèvres et bovins viande et les exploitations associant chèvres et cultures de vente. Les données présentées ci-après ont trait aux exploitations de références laitières spécialisées (55 exploitations) et aux exploitations de références fromagères (86 exploitations).

## RÉSULTATS 2011 DES EXPLOITATIONS CAPRINES EN FRANCE



Philippe Vandiest - FICOW

### Les exploitations de références laitières spécialisées

(Tableau 1)

Cinquante-cinq fermes laitières spécialisées font partie du socle national de références français. Leur classement dans la rubrique « spécialisées » signifie que plus de 70 % des produits qu'elles génèrent proviennent de la production caprine.

Parmi ces 55 fermes, 22 comptent plus de 250 chèvres (379 en moyenne) et sont répertoriées comme « **Grands troupeaux** ». Leur surface fourragère moyenne est de 0,11 ha /chèvre (40,1 ha au total). Leur production est de 905 litres de lait par chèvre, lait vendu à 613 € /1.000 litres soit un produit lait de 555 € /chèvre.

Les « **Troupeaux moyens** » détenant de 120 à 250 chèvres (183 en moyenne) sont au nombre de 19. La surface fourragère destinée aux chèvres est équivalente à celle des grands troupeaux, soit 0,12 ha /chèvre (22,2 ha au total), tout comme le prix de vente du lait, 611 € / 1.000 litres. La production laitière est de 834 litres /chèvre, soit 71 litres en moins, ce qui engendre un produit lait de 510 € /chèvre, soit 45 € en moins.

Quatorze autres troupeaux situés dans les régions du sud-est de la France se particularisent par une conduite alimentaire basée sur le pâturage. Ces troupeaux comptent de 95 à 245 chè-

vres (161 en moyenne). La surface fourragère consacrée aux chèvres est plus importante. Elle est de 0,17 ha /chèvre (28 ha au total) auquel il convient d'ajouter des parcours pastoraux (36,3 ha au total). La production laitière est plus faible que dans les autres troupeaux, 704 litres /chèvre, mais la valorisation du lait y est plus importante, 645 € /1.000 litres. Le produit lait /chèvre reste cependant le plus bas, 454 €, soit 20 % de moins que dans les grands troupeaux.

### Charges alimentaires

Les quantités d'aliments consommés par chèvre sont plus importantes dans les exploitations intensives, ce qui est normal puisque la production laitière y est aussi la plus importante. Dans les grands troupeaux (905 litre /chèvre), les consommations annuelles par chèvre sont de 781 kg de matière sèche (MS) de fourrage et de 548 kg brut d'aliments concentrés et déshydratés (pellets de luzerne, pulpes de betteraves). Dans les troupeaux moyens (834 litres /chèvre), ces consommations sont respectivement de 733 kg de MS et de 488 kg brut, soit respectivement 6 % (48 kg) et 11 % (60 kg) en moins que dans les grands troupeaux. C'est dans les troupeaux du sud-est (704 litres /chèvre) que ces consommations annuelles sont les plus basses avec 671 kg de MS de fourrage et seulement 330 kg d'aliments concentrés et déshydratés, soit 14 % (110 kg) de fourrages et surtout 40 % (218 kg) de concentrés en moins que dans les

grands troupeaux. De ces bilans de consommations, il ressort donc que c'est dans les grands troupeaux que les charges alimentaires sont les plus élevées, soit 211 €/chèvre. Dans les troupeaux moyens, ces charges sont de 204 €/chèvre (- 3 %) et dans les troupeaux du sud-est conduits en prairies de 169 €/chèvre (- 20 %).

### Marge brute

Avec un produit de l'atelier caprin (produits issus de l'élevage + éventuels produits issus des surfaces allouées à l'élevage) de 598 €/chèvre et des charges opérationnelles relatives à cet atelier de 279 €/chèvre, la marge brute par chèvre dans les grands troupeaux est de 318 € et la marge brute par 1000 litres de lait est de 352 €. Dans les troupeaux moyens, les marges brutes par chèvre et par 1000 litres de lait sont respectivement de 288 € et de 355 € (553 € de produits et 266 € de charges opé-

rationnelles). Dans les troupeaux du sud-est, les marges sont de 260 €/chèvre et de 371 €/1000 litres de lait (508 € de produits et 248 € de charges opérationnelles). Les grands troupeaux dégagent donc en moyenne une marge brute par chèvre supérieure de 9 % de celle des troupeaux moyens et supérieure de 16 % de celle des troupeaux du sud-est conduits en prairies et sur parcours.

### Revenu disponible

Au final, la rentabilité de l'élevage caprin ne peut pas être précisée car, dans les trois catégories de troupeaux, des activités autres sont menées et les charges de structures sont globalisées pour l'ensemble des activités. Ainsi, dans les grands troupeaux, 84 % du produit total issu des activités menées sur la ferme sont relatifs à la production caprine, contre 77 % dans les troupeaux moyens et 76 % dans les troupeaux du sud-est. Toutes activités confondues,

après paiement des annuités de remboursement d'emprunts, le revenu disponible par unité de main d'œuvre familiale est le plus élevé dans les troupeaux moyens, soit 19.024 € (23.917 € au total). Dans les grands troupeaux, il est de 15.023 € (25.905 € au total), soit 21 % moindre, et dans les troupeaux du sud, il est de 11.165 €

TABLEAU 1 - LES EXPLOITATIONS DE RÉFÉRENCES LAITIÈRES SPÉCIALISÉES

	Grands troupeaux	Moyens troupeaux	Troupeaux du sud-est
<b>Nombre d'exploitations</b>	22	19	14
<b>Surface fourragère affectée à l'atelier caprin (ha)</b>	40,10	22,20	28,00
<b>Surface pastorale (ha)</b>	-	-	36,30
<b>Nombre d'unité de main d'œuvre sur l'exploitation</b> - dont main d'œuvre familiale	2,40 1,80	1,50 1,30	1,70 1,50
<b>Nombre de chèvres</b>	379	183	161
<b>Production de lait /chèvre (litres)</b>	905	834	704
<b>Prix du lait vendu /1000 litres (€)</b>	613	611	645
<b>Quantité d'aliments concentrés et déshydratés /chèvre (kg brut)</b>	548	488	330
<b>Quantité de fourrages /chèvre (kg de MS)</b>	781	733	671
<b>Produits /chèvre (€)</b>	598	553	508
<b>Charges opérationnelles /chèvre (€)</b> - dont charges d'alimentation - dont charges de la surface fourragère affectée à l'atelier caprin	279 211 20	266 204 15	248 169 21
<b>Marge brute de l'atelier caprin /chèvre (€)</b>	318	288	267
<b>Marge brute de l'atelier caprin /1000 litres (€)</b>	352	355	371
<b>Produit de l'atelier caprin / produit total (%)</b>	84	77	76
<b>Revenu disponible (€)</b>	25.905	23.917	14.203
<b>Revenu disponible / unité de main d'œuvre familiale (€)</b>	15.023	19.024	11.165
<b>% excédent brut d'exploitation / produit total</b>	27	31	29
<b>% revenu disponible / produit total</b>	11	17	15

(14.203 € au total), soit 41 % moindre.

Les ratios technico-économiques « excédent brut d'exploitation<sup>1</sup> /produit d'exploitation » et « revenu disponible /produit d'exploitation » sont également les meilleurs pour les troupeaux moyens, soit respectivement 31 et 17 %, contre 29 et 15 % pour les troupeaux du sud-est et 27 et 11 % pour les grands troupeaux.

## Les exploitations de références fromagères fermières spécialisées

(Tableau 2)

Quatre-vingt-six exploitations fromagères fermières ont été suivies en 2011 comme fermes de références. Pour le traitement des données, elles ont été classées en 4 catégories : les **grandes exploitations**, transformant plus de 110.000 litres de lait et commercialisant tout ou partie de leurs produits via des intermédiaires, les exploitations de la région **sud-méditerranée** transformant **moins de 30.000 litres** de lait ou **entre 30.000 et 60.000 litres** et commercialisant en circuits courts et les **autres exploitations** situées ailleurs en France et commercialisant en **circuits courts** une production variant de 10.000 à 100.000 litres transformés.

Les grandes exploitations sont au nombre de 11 et détiennent en moyenne 314 chèvres produisant 913 litres de lait, soit un volume total de 271.850 litres de lait dont 57.045 litres vendus à la laiterie (21 %). Le lait y est valorisé à 1.427 € /1.000 litres, soit 1.303 € /chèvre. Ces exploitations comptent 39 ha de surfaces fourragères destinées à l'atelier caprin (0,12 ha /chèvre) et 0,3 ha de surfaces pastorales. Elles occupent 6,4 unités de main d'œuvre dont 2,1 familiales et 87 % de leurs produits sont issus de l'atelier caprin.

Les exploitations de la région sud-méditerranée transformant moins de 30.000 litres de lait sont au nombre de 35 et détiennent en moyenne 52 chèvres produisant 449 litres de lait. Les 21.978 litres produits, dont 1.208 sont livrés à la laiterie (5 %), sont valorisés à 2.422 € /1.000 litres, soit 1.087 € /chèvre. Ces exploitations, fortement axées sur le pâturage des chèvres, occupent 1,9 unité de main d'œuvre dont 1,6 familiale et consacrent 10,1 ha de surfaces fourragères aux chè-

vres (0,19 ha /chèvre) auxquels s'ajoutent 56,7 ha de surfaces pastorales. L'atelier caprin engendre 81 % de leurs produits totaux.

Ces deux catégories d'exploitations sont les extrêmes en ce qui concerne la production /chèvre, la valorisation du lait /1.000 litres et le nombre de personnes affectées à l'atelier caprin.

Dans les exploitations de la région sud-méditerranée transformant de 30 à 60.000 litres de lait (18 fermes), on compte en moyenne 80 chèvres produisant 615 litres de lait, soit 45.865 litres dont 2.114 vendus à la laiterie (5 %), valorisés à 2.052 € /1.000 litres, soit 1.262 € /chèvre. Ces fermes occupent 2,4 unités de main d'œuvre, dont 2 familiales, et consacrent 16,4 ha de surfaces fourragères aux chèvres (0,20 ha /chèvre) ainsi que 76,7 ha de surfaces pastorales. L'atelier caprin engendre 83 % de leurs produits totaux.

Les 22 fermes caprines travaillant en circuits courts et établies ailleurs en France ont en moyenne un cheptel de 93 chèvres produisant 679 litres de lait, soit 67.222 litres dont 15.217 vendus à la laiterie (23 %), valorisés à 1.674 € /1.000 litres, soit 1.137 € /chèvre. Elles consacrent 16,7 ha de surfaces fourragères aux chèvres (0,18 ha /chèvre) ainsi que 2,1 ha de surfaces pastorales et occupent 2,3 unités de main d'œuvre dont 1,8 familiale. Les produits issus de l'atelier caprin génèrent 86 % du produit total des exploitations.

Comme attendu, les trois catégories d'exploitations commercialisant leurs produits en circuits courts obtiennent une meilleure valorisation du lait qu'elles produisent que les grands troupeaux qui passent par des intermédiaires (1.427 € / 1.000 litres). Les troupeaux méditerranéens produisant moins de 30.000 litres de lait (2.422 € / 1.000 litres) le valorisent davantage que ceux de la même région qui produisent entre 30 et 60.000 litres (2.052 € / 1.000 litres) et davantage encore que ceux établis ailleurs en France et qui produisent en moyenne près de 70.000 litres (1.674 € / 1.000 litres). La différence est notable entre les deux extrêmes : + 70 % pour les troupeaux méditerranéens produisant moins de 30.000 litres et commercialisant en circuits courts par rapport aux grands troupeaux travaillant avec des intermédiaires. Le système commercial est le principal responsable de cette différence de valorisation du lait, mais le niveau de

<sup>1</sup> L'excédent brut d'exploitation représente la rentabilité courante de l'exploitation. Il est égal à : « produits – charges opérationnelles – charges de structure ». Il est ici exprimé en fonction des produits de l'exploitation (et donc sous forme d'un ratio).

production aussi. Ainsi, les grands troupeaux livrent, malgré leur orientation fromagère, 21 % de leur production en laiterie contre 5 % pour les exploitations méditerranéennes et 23 % pour les exploitations localisées ailleurs en France.

Si la valorisation du lait (prix / 1.000 litres) est à l'avantage des petites exploitations, le produit laitier et le produit de l'ensemble de l'activité caprine établis à la chèvre sont à l'avantage des grandes exploitations du fait d'une meilleure production de lait / chèvre (913 litres / chèvre dans les grands troupeaux contre 449 dans les petits troupeaux méditerranéens). Ainsi, le produit total dû à l'atelier caprin est de 1.339 € / chèvre dans les grands troupeaux, contre 1.107 € dans les pe-

tits troupeaux méditerranéens, 1.216 € dans les autres troupeaux méditerranéens et 1.157 € dans les autres troupeaux français.

### Exploitations laitières contre exploitations fromagères

Les charges opérationnelles totales des exploitations fromagères sont plus importantes que celles des exploitations laitières du fait de frais de transformation et de commercialisation. Ainsi, dans les grands troupeaux fromagers (314 chèvres), ces charges sont de 404 € /chèvre alors que dans les grands troupeaux laitiers (379 chèvres) elles sont de 279 € /chèvre. Les charges d'alimentation y sont comparables (216 € /chèvre contre 211 € /

**TABLEAU 2 - LES EXPLOITATIONS DE RÉFÉRENCES FROMAGÈRES FERMÈRES SPÉCIALISÉES**

	Grands troupeaux	Circuits courts		
		Autres régions	Sud- médit. > 30.000 litres	Sud-médit. < 30.000 litres
<b>Nombre d'exploitations</b>	11	22	18	35
<b>Surface fourragère affectée à l'atelier caprin (ha)</b>	39,00	16,70	16,40	10,10
<b>Surface pastorale (ha)</b>	0,30	2,10	76,70	56,70
<b>Nombre d'unité de main d'œuvre sur l'exploitation</b>	6,40	2,30	2,40	1,90
- dont main d'œuvre familiale	2,10	1,80	2,00	1,60
<b>Nombre de chèvres</b>	314	93	80	52
<b>Production de lait / chèvre (litres)</b>	913	679	615	449
<b>Prix du lait vendu / 1000 litres (€)</b>	1.427	1.674	2.052	2.422
<b>Quantité d'aliments concentrés et déshydratés / chèvre (kg brut)</b>	488	367	236	203
<b>Quantité de fourrages / chèvre (kg de MS)</b>	699	750	675	635
<b>Produits / chèvre (€)</b>	1.339	1.157	1.216	1.107
<b>Charges opérationnelles / chèvre (€)</b>	404	297	375	319
- dont charges d'alimentation /chèvre	216	168	202	191
- dont charges de la surface fourragère affectée à l'atelier caprin /chèvre	19	17	11	13
- dont charges de transformation /1.000 litres	52	48	78	69
- dont charges de commercialisation /1.000 litres	90	58	99	90
<b>Marge brute de l'atelier caprin / chèvre (€)</b>	934	860	838	789
<b>Marge brute de l'atelier caprin / 1000 litres (€)</b>	1.034	1.289	1.437	1.891
<b>Produit de l'atelier caprin / produit total (%)</b>	87	86	83	81
<b>Revenu disponible (€)</b>	40.748	36.211	42.868	30.020
<b>Revenu disponible / unité de main d'œuvre familiale (€)</b>	17.281	19.946	20.545	18.501
<b>% excédent brut d'exploitation / produit total</b>	23	41	45	47
<b>% revenu disponible / produit total</b>	11	31	38	40

chèvre) tout comme les frais de gestion des surfaces fourragères (19 € /chèvre contre 20 € /chèvre) mais les fermes fromagères ont des charges de transformation de 52 € /1.000 litres de lait et des charges de commercialisation de 90 € /1.000 litres de lait que n'ont pas les fermes laitières.

Les charges d'alimentation sont, comme pour les exploitations laitières, dépendantes du niveau de production des animaux et du fait qu'ils pâturent ou pas. Ainsi, dans les petits troupeaux méditerranéens moins productifs (449 litres de lait /chèvre) et conduits en prairies et sur parcours pastoraux, la consommation moyenne par chèvre est de 203 kg brut d'aliments concentrés et déshydratés et de 635 kg de matière sèche de fourrages. Dans les grands troupeaux très productifs (913 litres de lait /chèvre), ces consommations sont respectivement de 488 kg et de 699 kg, soit 140 % et 10 % en plus. Dans les exploitations plus similaires aux nôtres et établies en France intérieure, ces consommations sont de 367 kg d'aliments concentrés et déshydratés et de 750 kg de matière sèche de fourrages.

### Marge brute

Du fait d'une meilleure valorisation du lait (prix / 1.000 litres) dans les petits troupeaux mais d'une meilleure production laitière /chèvre dans les grands troupeaux, la marge brute dégagée par l'atelier caprin est à l'avantage des petits troupeaux si elle est exprimée par 1.000 litres de lait produits, 1.891 € contre 1.034 € dans les grands troupeaux, et à l'avantage des grands troupeaux si elle est exprimée par chèvre, 934 € contre 789 € dans les petits troupeaux.

### Revenu disponible

Au final, la rentabilité de l'élevage caprin ne peut pas être véritablement précisée car, dans les quatre catégories de troupeaux, des activités autres sont menées et les charges de structures sont globalisées pour l'ensemble des activités. Selon les cas, ces activités annexes génèrent de 13 % (grands troupeaux travaillant avec des intermédiaires) à 19 % (petits troupeaux méditerranéens commercialisant leurs produits en circuits courts) du produit total des exploitations.

Toutes activités confondues, après paiement des annuités de remboursement d'emprunts, le revenu disponible par unité de main d'œuvre familiale est le plus élevé dans les trois catégories d'exploita-

tions commercialisant leurs produits en circuits courts. Il varie de 18.501 € (petites exploitations méditerranéennes – 30.020 € au total) à 20.545 € (exploitations méditerranéennes produisant de 30.000 à 60.000 litres de lait – 42.868 €. au total) alors que dans les grandes exploitations commercialisant leurs produits par le biais d'intermédiaires, il est de 17.281 € (40.748 € au total). Les ratios technico-économiques « excédent brut d'exploitation<sup>1</sup> /produit d'exploitation » et « revenu disponible /produit d'exploitation » sont également les meilleurs pour les petits troupeaux travaillant en circuits courts, soit respectivement 47 et 40 %, contre 23 et 11 % pour les grands troupeaux.

En 2011, les fermes méditerranéens produisant plus de 30.000 litres de lait et les fermes autres que méditerranéennes travaillant en circuits courts ont vu leur revenu diminuer de 1 et de 6 % par rapport à 2010 du fait que leurs produits sont restés stables (production de lait et valorisation du lait) alors que leurs charges globales (opérationnelles, de structure et annuités de remboursement) augmentaient dans des fourchettes de 3 à 8 %.

Ce sont les grands troupeaux commercialisant leurs produits par des intermédiaires qui ont enregistré la plus forte baisse de revenu par rapport à 2010, soit 22 %. Avec une production de lait accrue de 5 % mais une stagnation de sa valorisation et une augmentation de leurs charges opérationnelles caprines, ils ont vu la marge brute /chèvre stagner et leur marge brute /1.000 litres de lait diminuer de 3 %. C'est la forte augmentation des charges de structure (+ 13 %) qui les a pénalisés, augmentation due notamment à l'accroissement de la main d'œuvre salariée (4,2 unités de main d'œuvre en moyenne, soit + 14 % par rapport à 2010).

Seuls les petits troupeaux du sud ont eu une année 2011 meilleure que 2010. Cheptel et valorisation du lait constants, augmentation de la production de lait /chèvre (+ 2 %) et donc du produit de l'atelier caprin (+ 5 %) ont permis de contenir une augmentation de 7 % des charges opérationnelles avec, au final, une augmentation de 4 et de 5 % de la marge brute /chèvre et /1000 litres de lait. Avec la présence d'autres activités sur la ferme (apports de 19 % des produits totaux), une diminution des charges de structure et des annuités de remboursement, ces exploitations ont vu leur revenu disponible total (30.020 €) augmenter de 12 % et leur revenu disponible par unité de main d'œuvre familiale (18.501 €) de 17 %.

A l'Alliance... l'élevage Ovin et Caprin depuis 1933

# L'élevage proche de vous !

Comment commander ?



- Rendez-vous sur [www.alliance-elevage.com](http://www.alliance-elevage.com)

- Constituez votre panier, envoyez-le en simple devis en visualisant vos frais de transport.

- Si vous le souhaitez, vous pouvez passer commande immédiatement.

- Paiement facile en effectuant directement un virement dans notre banque de Bruxelles !

Pour tout contact,  
vous pouvez appeler Valérie au 00.33.5.49.83.30.92

Matériel d'élevage & produits

**Catalogue général 2013**  
de Alliance Pastorale

Catalogue gratuit sur demande

Équipement bâtiment
Bâtiments
Petit matériel
Alimentation
Hygiène & soins
Chaire
Litière
Sol & récolte
Mécanique
Arbre
Transport
Autres espèces
Vie quotidienne



N° Tél. **00.33.5.49.83.30.92**

Alliance Pastorale BP 80095 - 86502 Montmorillon Cedex - FRANCE

[www.alliance-elevage.com](http://www.alliance-elevage.com)